

ECONOMIE ALGÉRIENNE EN 2020

**Perte de 50% du
chiffre d'affaires
des entreprises**

P4

DGSN

**L'autorisation de sortie
n'est plus appliquée
depuis le 4 juin 2021**

P24

OFFICE NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LA DROGUE

**Plus de 25 tonnes
de résine de cannabis
saisies en quatre mois**

P24

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Le rationnement de l'eau dans la capitale est officiel

P3



NOUVEAU
GOUVERNEMENT

**Abdelmadjid
Tebboune
engage les
consultations**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, engagera, à partir d'aujourd'hui, des consultations politiques avec les dirigeants des partis politiques et les représentants des indépendants vainqueurs aux législatives du 12 juin 2021, selon l'ordre des résultats définitifs annoncés par le Conseil constitutionnel, et ce en prévision de la formation du nouveau Gouvernement, a indiqué jeudi un communiqué de la Présidence de la République. Jeudi, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présenté la démission de son gouvernement au président de la République, conformément à l'article 113 de la Constitution et ce, suite à la proclamation mercredi soir des résultats définitifs des élections législatives du 12 juin 2021 par le Conseil constitutionnel.

P3

ELECTIONS
LÉGISLATIVES

**Feu vert pour
une nouvelle
législature**

La Constitution algérienne a fixé le début de la législature de l'Assemblée populaire nationale (APN) "de plein droit" au 15e jour suivant la date de proclamation des résultats par la Cour constitutionnelle (actuellement Conseil constitutionnel), une disposition accomplie mercredi.

Conformément à l'article 133 de la Constitution de 2020, "la législature débute de plein droit le 15e jour suivant la date de proclamation des résultats par la Cour constitutionnelle sous la présidence du doyen d'âge de l'Assemblée populaire nationale (APN), assisté des deux députés les plus jeunes".

"L'Assemblée populaire nationale procède à l'élection de son bureau et à la constitution de ses commissions", lit-on dans le même article. "Le Président de l'Assemblée populaire nationale est élu pour la durée de la législature", stipule l'article 134.

P3

Sport

FOOT / LIGUE 1
(27E JOURNÉE)

**MCA-ESS à l'affiche,
le dauphin
en péril à Alger**

P13



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

369 nouveaux cas, 279 guérisons et 09 décès

P24

INDUSTRIE

**Allègement des conditions d'acquisition
d'équipements rénovés**

P5

TRICHE AU BAC

**64 individus condamnés à des peines
de prison ferme**

P2

Brèves

DÉCHETS DE MÉTAUX FERREUX ET NON FERREUX

Ouverture de l'exportation des produits issus du recyclage

Le ministère du Commerce a fait état jeudi dans un communiqué de l'ouverture de l'exportation des produits et marchandises issus du recyclage de déchets des métaux ferreux et non ferreux. "Le ministère du Commerce informe l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de la collecte, transformation et recyclage des déchets des métaux ferreux et non ferreux, de l'ouverture de l'exportation de ces produits et marchandises finis et semi-finis", précise la même source. "Les produits semi-finis sont exportables conformément à un cadre réglementaire élaboré en coordination et en concertation avec les départements de l'Environnement, de l'Industrie et des Finances, et fondé sur trois paramètres essentiels, note le communiqué qui précise que les producteurs de ces marchandises doivent souscrire à un cahier des charges et obtenir une autorisation d'exportation délivrée par les services du ministère du Commerce. Les positions tarifaires douanières y afférentes doivent également être fixées. Cette procédure tend, selon la tutelle, à "développer cette filière et à assurer un développement continu et durable sur les marchés intérieur et extérieur, le but étant de promouvoir les investissements dans cette activité, créer une nouvelle filière d'exportation et, partant, contribuer à augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures", a conclu le communiqué.

R.N

TRICHE AU BAC

64 individus condamnés à des peines de prison ferme

Le nombre d'individus poursuivis pour fraude aux épreuves du Baccalauréat (session juin 2021) a atteint, au niveau national, 161 prévenus dont 64 ont été condamnés à des peines de 6 mois à 3 ans de prison ferme. "Les efforts des pouvoirs publics en matière de lutte contre la triche aux épreuves du Baccalauréat depuis le début de l'examen à ce jeudi (dernier jour du Bac) se sont soldés, par le lancement de poursuites judiciaires à l'encontre de 161 individus dont 73 ont été placés en détention tandis que 9 autres ont été placés sous contrôle judiciaire", a indiqué un bilan du ministère. "Des peines d'emprisonnement ferme de 06 mois à 3 ans assorties d'amendes de 100.000 à 500.000 Da ont été prononcées à l'encontre de 64 d'entre eux", ajoute la même source. Ces cas de triche ont été traités par les juridictions compétentes des Cours de Tébessa, Ghardaïa, Sétif, Tissemsilt, Chef, Béchar, Djelfa, Laghouat, M'Sila, Guelma, Mila, Tipasa, Bliida, Bouïra, Mascara, Mostaganem, Boumerdes, Batna, Ghardaïa, Tiemcen, Bejaïa, El-Oued, Jijel et Illizi, a encore précisé la même source. Les faits attribués aux mis en cause, concernent "le délit de diffusion de sujets d'examens et de corrigés types du BAC par le biais de moyens de communication à distance et détectés et signalés pour la majorité par l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication".

R.N

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Le rationnement de l'eau dans la capitale est officiel

Un nouveau plan d'alimentation en eau potable sera appliqué à la capitale à partir d'aujourd'hui. L'annonce a été faite jeudi par le wali d'Alger, Youcef Chorfa, lors d'une émission spéciale de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne.

Après des tentatives de passer sous silence une gestion de rationnement qui n'a pas son nom, les autorités ont finalement décidé de la rendre officielle. La situation de l'approvisionnement en eau potable dans la capitale est devenue inquiétante. Des protestations sont organisées, quotidiennement, dans plusieurs quartiers allant jusqu'à couper des routes. Les autorités ont constaté que les citoyens des quartiers populaires réclament de la transparence dans la distribution. Le nouveau plan de distribution, révélé par Youcef Chorfa, classe les 57 communes de la wilaya d'Alger en 3 catégories, chacune d'elles se verra appliquer un planning d'approvisionnement spécifique. La première catégorie est composée de 14 communes, qui seront alimentées quotidiennement de 8H à 14H. Elle comprend : La Casbah, Sidi Moussa, Bir Mourad Rais, Hydra, Ouled Chebel, Tassala El Merdja, Baba Hassen, Draria, El Achour, Belouizdad, El Madania, El Mouradia, Sidi M'Hamed et Rahmania. La seconde catégorie est composée de 20 communes, qui seront alimentées de 6H à 18H, un jour sur deux. Elle comprend : Oued Koriche, Rais Hamidou, Eucalyptus, Bir Khadem, Gué de Constantine, Beni Messous, Bouzaréah, Ain Benian, Hammamet, Bab Ezzouar, Bordj El Kiffan, El Marsa, Mohamadia, Bourouba, Bachdjara, Oued Semar, El Harrach, El Magharia, Hussein Dey et Heraoua. Quand à la troisième catégorie, composée de 23 communes, ces dernières se verront appliquer un double système d'approvisionnement,



c'est-à-dire que dans une même commune, il y aura des quartiers qui auront de l'eau quotidiennement de 8H à 14H et d'autres de 8H à 16H, un jour sur deux. Sont concernées par ce système mixte d'approvisionnement les communes de : Bab El Oued, Bologhine, Baraki, Saoula, Birtouta, Ben Aknoun, El Biar, Chéraga, Dely Ibrahim, Ouled Fayet, Ain Taya, Dar El Beïda, Bordj El Bahri, Douera, Khraïcia, Kouba, Reghaïa, Rouiba, Alger centre, Mehelma, Souidania, Staoueli et Zeralda.

Pendant, le wali d'Alger a voulu être rassurant en soulignant que « cette situation difficile », n'est que « passagère et conjoncturelle ». Selon lui, d'autres alternatives et d'autres solutions d'approvisionnement de la wilaya d'Alger en eau seront mises en place au cours des mois prochains, peut-être même dès l'année prochaine, pour assurer l'alimentation d'Alger à partir du dessalement d'eau de mer et de la mobilisation des eaux souterraines».

Synthèse Abir.N

ALGER

Suspension partielle des activités de lavage-auto

Les services de la wilaya d'Alger ont décidé de suspendre, à compter d'aujourd'hui, de façon partielle et provisoire, l'activité de lavage automobiles au niveau de l'ensemble des stations sises au territoire de wilaya, à partir de samedi prochain, de l'activité de lavage automobile au niveau de l'ensemble des stations se trouvant dans le territoire de la wilaya", a

raison des perturbations d'approvisionnement en eau potable, induites essentiellement par la pénurie d'eau du fait du stress hydrique et de la baisse des niveaux d'eau de barrages, les services de la wilaya d'Alger ont décidé d'un arrêt partiel et provisoire, à partir de samedi prochain, de l'activité de lavage automobile au niveau de l'ensemble des stations se trouvant dans le territoire de la wilaya", a

précisé le communiqué. Cette décision, poursuit la même source, intervient dans le souci des services de wilaya d'exploiter "rationnellement cette ressource vitale", en ce sens que toutes les précautions ont été prises afin de garantir l'approvisionnement de l'ensemble des populations de la capitale en eau potable. Les jours d'ouverture et de pratique de cette activité sont fixés ex-

clusivement pour vendredi, samedi, lundi et mercredi, du 08h00 à 14h00, et ce jusqu'à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable. La même source a enfin précisé que les services de la wilaya d'Alger exhortent ceux qui exercent cette activité à faire montre de compréhension préalable de cette mesure exceptionnelle et provisoire.

R.N

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Guide de prise en charge post Covid-19

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a élaboré un guide de prise en charge post Covid-19 à l'usage des personnels de la santé, principalement ceux qui interviennent pour la prise en charge et l'orientation des patients qui présentent des symptômes prolongés suite à une atteinte par ce virus, a annoncé jeudi le Secrétaire général au ministère, Abdelkader Sayhi. Ce guide, présenté lors d'une journée organisée au ministère, a été élaboré pour unifier, standardiser et harmoniser, à l'échelle nationale, la stratégie de gestion des conséquences de l'infection Covid-19, ont expliqué les experts présents lors de cette rencontre. Il permettra aux professionnels de la santé d'identifier, d'orienter, d'évaluer, de prendre en charge les patients et de gérer les effets à long terme de la Covid-19. Le document élaboré, au travers d'une approche pluridisciplinaire, donne des directives sur la prise en charge des personnes tout âge confondu, dans toutes les structures de santé, qui présentent des symptômes nouveaux ou persistants 4 semaines et au-delà du début de l'infection aiguë. Dans une communication intitulée "Approche diagnostique et prise en charge post Covid-19",

le Pr Amar Tebaïbia a affirmé que l'évolution de la Covid-19 est "imprévisible" avec parfois des séquelles somatiques et mentales "invalidantes". Il a évoqué, à ce titre, des symptômes, parfois, persistants et inexplicables pouvant "compromettre l'insertion sociale et professionnelle" de la personne atteinte du syndrome post Covid-19. Selon ce spécialiste en médecine interne, la prise en charge des malades présentant des symptômes post Covid-19 doit être précoce, mettant l'accent sur la nécessité d'accorder une "attention particulière" aux personnes âgées et aux enfants même si le syndrome post-Covid-19 est "rare" chez cette catégorie. Assurant que le traitement adopté pour les personnes atteintes du syndrome post Covid-19 est "purement symptomatique", le Pr Tebaïbia a insisté sur l'importance d'éviter l'escalade des prescriptions d'examen complémentaires. Il a expliqué, dans ce contexte, que l'impact de la Covid-19 sur la santé mentale est "important". En effet, des complications psychiatriques ont été observées chez certaines personnes atteintes de la Covid-19, ont affirmé les participants à cette rencontre. Le Pr Chakali Mohamed qui a présenté une communication sur la "place du psychiatre dans la prise en charge post Covid-19" a détaillé les

pathologies fréquentes décrites dans la littérature, citant notamment les "dépressions, psychoses post Covid-19, troubles anxieux, troubles du comportement et du caractère, conduites addictives...etc). Il soutient que même les enfants sont impactés par la Covid-19 avec des effets sur leur développement et sur leur scolarité, relevant le développement de "comportements addictifs" par certains lors de la période de confinement. "Même les personnes âgées pâtissent de l'isolement", a-t-il encore ajouté. Il a fait savoir, à ce titre, que le ministère a élaboré une instruction interministérielle du 20 avril 2021 qui vise à organiser le dispositif de l'accompagnement psychologique d'une façon plus globale. Le Pr Nora Liani a insisté, pour sa part, sur la visite de reprise chez le médecin de travail et sur un examen clinique complet afin de statuer sur l'aptitude médicale au travail de la personne suite à une Covid-19. "Cette disposition réglementaire permet d'anticiper les problèmes médico-sociaux. Certaines séquelles de la maladie Covid-19 peuvent conduire à des situations où la personne ne peut plus effectuer, sans risque, l'activité professionnelle qui était la sienne", a-t-elle expliqué.

APS

NOUVEAU GOUVERNEMENT

Abdelmadjid Tebboune engage les consultations

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, engagera, à partir d'aujourd'hui, des consultations politiques avec les dirigeants des partis politiques et les représentants des indépendants vainqueurs aux législatives du 12 juin 2021, selon l'ordre des résultats définitifs annoncés par le Conseil constitutionnel, et ce en prévision de la formation du nouveau Gouvernement, a indiqué jeudi un communiqué de la Présidence de la République.

Jeudi, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présenté la démission de son gouvernement au président de la République, conformément à l'article 113 de la Constitution et ce, suite à la proclamation mercredi soir des résultats définitifs des élections législatives du 12 juin 2021 par le Conseil constitutionnel. L'article 113 de la Constitution stipule que "Le Premier ministre ou le chef du gouvernement, selon le cas, peut présenter au président de la République la démission du gouvernement". Recevant la démission de M. Djerad, le Président Tebboune a déclaré "J'accepte la démission, mais continuez à gérer les affaires courantes jusqu'à la désignation d'un nouveau gouvernement", ajoutant "je vous remercie des efforts que vous avez consentis dans une conjoncture difficile. Je sais que le gouvernement a fait face à des situations difficiles, la première étant la pandémie du coronavirus". "Vous remerciant personnellement des efforts déployés, veuillez transmettre mes salutations à tous les membres du Gouvernement", a-t-il ajouté.

Abdelmadjid Tebboune serait, dit-on, tenté de reconduire Abdelaziz Djerad dans son poste avec un toilettage au sein du cabinet, en alignant de nouvelles têtes issues de la majorité (FLN, MSP, indépendants).

Autrement dit, il maintient son cap d'un président indépendant préférant un premier ministre indépendant.

Cette démarche est problématique à plus d'un



titre. D'une part, elle sera mal accueillie à cause d'un bilan décevant. Difficile d'imaginer le président prendre le risque d'un deuxième échec de l'exécutif.

En janvier dernier, sur le tarmac de l'aéroport de Boufarik où il s'apprêtait à prendre l'avion pour un contrôle médical en Allemagne, le président de la République avait clairement exprimé son insatisfaction en déclarant qu'il y a du bon et du moins bon dans l'action du gouvernement et qu'il y a eu aussi des «manquements à la morale» de la part de certains

ministres. Lors du dernier remaniement, il a clairement expliqué que s'il n'avait pas trop chamboulé l'Exécutif, c'est à cause de l'approche des élections législatives desquelles sera issu un nouveau gouvernement.

D'autre part, la nouvelle constitution et la décision de renouveler la composante de l'assemblée nationale se vident de sens s'ils n'insufflent pas une nouvelle démarche, un nouveau programme et une nouvelle équipe et, surtout, en cohérence avec les nouveaux textes.

Sid Ali

CONSACRÉ 2E PARTI POLITIQUE EN ALGÉRIE

Le MSP «revendique» sa place dans la prise de décision

Propulsé à la deuxième place des partis vainqueurs des législatives après l'annonce officielle des résultats, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) se donne les moyens de jouer les premiers rangs dans la prochaine législature.

Avant l'annonce de la composition du prochain gouvernement, le parti de Abderrazak Mokri choisit un sémantisme très clair, quoique diplomatique, en revendiquant sa pleine place dans la prise de décision.

Pour lui, les résultats officiels des législatives du

12 juin 2021 sont "un fait accompli". Traduction : la victoire est la nôtre, mais nous acceptons la décision de nous reléguer au second plan. Toujours est-il que le MSP s'est réjoui "des résultats qu'il a obtenus et qui l'ont propulsé à l'avant-garde et mis en exergue sa place dans la classe politique", a-t-il indiqué dans une communication. A partir de là, le parti a appelé les autorités "à un dialogue stratégique et à ouvrir d'arrache-pied à réaliser le consensus national et former un gouvernement d'union nationale". Faut-il interpréter cet appel comme une

offre de service, où même d'une «revendication», au nom de ses 65 sièges, d'une participation au prochain gouvernement. Sans oublier le fait qu'il postule clairement à la présidence de l'Assemblée.

En revanche, le MSP appelle les partis vainqueurs à "s'engager dans un dialogue transparent au mieux des intérêts du pays". Il s'agit, là encore, d'un message au FLN, RND, El Moustakbal, leur indiquant de ne pas tenter le diable et de jouer sans lui.

Sid Ali

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Feu vert pour une nouvelle législature

La Constitution algérienne a fixé le début de la législature de l'Assemblée populaire nationale (APN) "de plein droit" au 15e jour suivant la date de proclamation des résultats par la Cour constitutionnelle (actuellement Conseil constitutionnel), une disposition accomplie mercredi.

Conformément à l'article 133 de la Constitution de 2020, "la législature débute de plein droit le 15e jour suivant la date de proclamation des résultats par la Cour constitutionnelle sous la présidence du doyen d'âge de l'Assemblée populaire nationale (APN), assisté des deux députés les plus jeunes".

"L'Assemblée populaire nationale procède à l'élection de son bureau et à la constitution de ses commissions", lit-on dans le même article. "Le Président de l'Assemblée populaire nationale est élu pour la durée de la législature", stipule l'article 134.

Le Conseil constitutionnel a proclamé, mercredi, les résultats définitifs des élections législatives du 12 juin 2021, confir-

mant la victoire du parti du Front de libération nationale (FLN) qui arrive en tête avec 98 sièges, suivi des Indépendants avec 84 sièges, du Mouvement de la société pour la paix (MSP) avec 65 sièges et du RND avec 58 sièges. Le Front El Moustakbal et le Mouvement El Bina ont décroché respectivement 48 et 39 sièges.

Le pouvoir législatif est exercé par un parlement composé de deux chambres, l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation qui ont la souveraineté de procéder à l'élaboration des lois et à leur vote. Le parlement doit, entre autres principales prérogatives, contrôler l'action du gouvernement.

L'APN peut, à l'occasion du débat sur la déclaration de la politique générale, mettre en cause la responsabilité du gouvernement par le vote d'une motion de censure. Une telle motion n'est recevable que si elle est signée par le 1/7 au moins du nombre des députés. La motion de censure doit être approuvée par un vote pris à la

majorité des deux tiers (2/3) des députés, et ne peut intervenir que trois jours après le dépôt de la motion.

Lorsque cette dernière est approuvée par l'APN, le Premier ministre, ou le Chef du Gouvernement, selon le cas, présente la démission du Gouvernement au Président de la République.

L'opposition parlementaire jouit de droits lui permettant une participation effective aux travaux parlementaires et à la vie politique, notamment la liberté d'opinion, d'expression et de réunion ou encore le bénéfice des aides financières accordées au prorata des élus au Parlement.

De même qu'elle jouit du droit à la participation effective aux travaux législatifs et au contrôle de l'action gouvernementale, à une représentation lui assurant une participation effective dans les organes des deux chambres du Parlement, notamment l'alternance à la présidence des commissions, ainsi qu'à la saisine de la Cour constitutionnelle. Le député à l'APN est élu pour un

mandat national de cinq ans, non cumulable avec d'autres mandats ou fonctions.

Selon l'article 113 de la Constitution, le Parlement siège en une session ordinaire par an, d'une durée de dix (10) mois. Celle-ci commence le deuxième jour ouvrable du mois de septembre et se termine le dernier jour ouvrable du mois de juin.

A l'effet d'achever l'examen en cours d'un point de l'ordre du jour, le Premier ministre ou le Chef du Gouvernement, selon le cas, peut demander une prorogation de la session ordinaire pour quelques jours.

Le Parlement peut être réuni en session extraordinaire sur initiative du Président de la République, à la demande du Premier ministre ou du Chef du Gouvernement, selon le cas, ou à la demande des deux tiers (2/3) des membres de l'APN.

Selon la Constitution, la clôture de la session extraordinaire interviendrait dès que le Parlement aura épuisé l'ordre du jour pour lequel il a été convoqué.

APS

Brèves

SAÏD CHANEGRICHA À MOSCOU

Des changements géostratégiques menacent la paix dans la région

Le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réitéré jeudi à Moscou "l'engagement infaillible" de l'Algérie à œuvrer, aux côtés de ses partenaires, pour faire face aux défis sécuritaires que connaît la communauté internationale, notamment dans la région maghrébine et sahélo-saharienne, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Au début de son intervention, Saïd Chanegriha a constaté que "la conjoncture internationale et régionale connaît des changements géostratégiques compliqués et multidimensionnels, desquels résultent des défis et menaces nouvelles touchant à la sécurité et la paix dans notre espace régional".

"Ce constat s'applique également au continent africain en général et à l'espace sahélo-saharien et maghrébin en particulier où cette région souffre, réellement, des affres du terrorisme, du trafic d'armes, du narcotrafic, de la traite des êtres humains, de menaces cybernétiques et d'autres crimes organisés transfrontaliers", a relevé le général de corps d'armée.

Parmi les autres défis, il a cité en outre les répercussions des changements climatiques, les risques épidémiologiques, les conflits tribaux, l'exode des populations en fuite des zones de violence, en sus de la pauvreté dont souffrent les populations de cette région, ce qui a exacerbé la crise sécuritaire caractérisant cette région", a-t-il noté.

"Cette situation sécuritaire détériorée s'est davantage aggravée à cause de l'incapacité de certains pays à faire face avec efficacité à ces menaces.

Chanegriha a prévenu que "cette dimension sécuritaire hypothéquera, à court et moyen termes, les opportunités de développement dans le continent, et ouvrira la voie à des ingérences étrangères".

Abordant la question du Sahara occidental, "dernière colonie en Afrique et dont le peuple aspire à exercer librement son droit à l'autodétermination", Chanegriha a mis l'accent sur l'impartialité, pour l'ONU, de prendre ses responsabilités afin de résoudre ce conflit qui date de longues années.

"Cette situation inquiétante marquée par la recrudescence militaire et les ingérences étrangères pourrait attiser les tensions dans l'ensemble de la région", a-t-il ajouté, estimant que "ce constat très alarmant pour la sécurité et la paix, exige de la communauté internationale de prendre ses responsabilités en respectant strictement les dispositions du droit international dans la résolution de cette crise".

Synthèse : R.N.

JUSTICE

8 activistes écroués et 11 sous contrôle judiciaire

Huit militants et activistes du Hirak ont été écroués et onze autres, dont Fatiha Briki, ont été placés sous contrôle judiciaire jeudi par le juge d'instruction du tribunal de Sidi M'hamed, ont indiqué le CNLD et Saïd Salhi, vice-président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH).

Selon Saïd Salhi, Elhadi Lassouli, Mohamed Ismail, Sofiane Rezak dit Massi, Ali Hider, Abderrahmane Boutouchent, Farid EL Hamel, Abdennacer Debaghi et Mohamed Belkadi ont été placés sous mandat de dépôt.

Parmi les activistes placés sous contrôle judiciaire figurent l'enseignante à la retraite Fatiha Briki, l'enseignante Abdesselam Mahana, l'enseignante Sara Ladoul, Nawel Laih, Abdelkader Maghni, et Zahir Bouguerrouh.

Au moins 273 détenus du Hirak crouissent dans les prisons algériennes, a indiqué hier jeudi Amnesty International qui a dénoncé "l'escalade de la répression contre les activistes" du Hirak dans les mois précédant le scrutin du 12 juin.

Par ailleurs, le CNLD a annoncé sur sa page facebook l'arrestation de l'universitaire Abdelali Rezagui jeudi après-midi à Sidi Fredj.

Son avocat, Me Abdelghani Badi, a annoncé sa libération quelques heures après son arrestation a annoncé.

R.N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Moins de 20 % des étudiants ont suivi les cours à distance

Moins de 20 % des étudiants de l'enseignement supérieur sondés ont suivi les cours proposés à distance de façon continue, selon une étude du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) présentée jeudi à Alger.

Malgré des conditions jugées "acceptables" pour les étudiants comme pour les enseignants, des problématiques de compréhension et de suivi des cours ont été enregistrés lors de l'expérience, lancée en 2020, de l'enseignement à distance au profit des étudiants nationaux, a indiqué le chercheur au sein du CREAD, Chemseddine Tidjani, à l'occasion d'une journée d'étude sur l'impact socio-économique de la pandémie de la Covid-19 en Algérie.

"Cette expérience d'enseignement à distance a constitué une première pour 60% des enseignants interrogés", a fait savoir l'intervenant. Selon lui, "malgré des difficultés et des différences de l'environnement de travail, les conditions sont considérées comme acceptables pour les deux catégories professeurs et étudiants", a-t-il noté.

D'autre part, 42% des étudiants et 47% des enseignants ont estimé que l'enseignement à distance exige un travail plus dense que l'enseignement à l'université.

Pour l'enseignement à distance, notamment via la plateforme "Moodle", 70 % des professeurs et des étudiants ont eu recours à un smartphone alors que 15 % d'entre eux ont utilisé des tablettes. De plus, 93% des étudiants ont indiqué avoir eu accès à internet.

Pour 25% des étudiants interrogés, cette expérience a engendré des difficultés de suivi des cours, un manque de motivation et des difficultés de connexion à internet.

Ainsi, selon M. Tidjani, une moyenne de 10% des étudiants interrogés ont indiqué que l'enseignement à distance a été bénéfique.

Les enseignants ont, quant à eux, noté des difficultés pour la préparation des cours et le contact des étudiants dans le cadre de l'enseignement à distance.

APS

ECONOMIE ALGÉRIENNE EN 2020

Perte de 50% du chiffre d'affaires des entreprises

Des entreprises algériennes sondées ont indiqué avoir perdu en moyenne 50% de leurs chiffres d'affaires (CA) en 2020 à cause de la pandémie du Covid-19, dont une majorité de PME, selon une enquête présentée jeudi à Alger par le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD).



Par secteurs, ceux des services et de la manufacture ont été les plus impactés, a fait savoir le chercheur au sein du CREAD, Mohamed Kadi, à l'occasion d'une journée d'étude sur l'impact socio-économique de la pandémie de la Covid-19 en Algérie.

Dans son intervention autour de l'impact de la pandémie sur l'activité des entreprises en Algérie, M. Kadi a souligné que selon l'enquête, le secteur du transport de marchandises a connu "paradoxalement" une perte de 90 % du CA en 2020, suivi du secteur des services et le secteur de l'industrie agroalimentaire.

Suite au confinement imposé pour lutter contre la propagation de la pandémie l'an dernier, 93% des entreprises interrogées

ont noté des difficultés à commercialiser leurs produits. 63% d'entre elles ont dû opter pour un arrêt total de l'activité à cause du confinement ou l'absence de clients.

De plus, 11% des entreprises interrogées ont affirmé avoir été impactées par le confinement du personnel et le manque de transport alors que 8% d'entre elles ont relevé des problèmes de financement et l'augmentation de leurs créances durant cette période.

Selon le chercheur au sein du CREAD, 56% du personnel n'a pas pu rejoindre son lieu de travail en 2020 à cause de la crise sanitaire. Un impact ressenti de façon plus importante dans les secteurs des services et celui du BTP.

Sondées quant à la probabilité d'occurrence de certains événements dans six mois, les opérateurs économiques ont indiqué, à 21%, qu'ils envisagent une reprise de l'activité, 12% la réduction de leur effectif, 10% présagent une tension sur la trésorerie, 11% envisagent la fermeture de leur entreprise et 10% prévoient le report de leurs investissements.

Par ailleurs, M. Kadi a énuméré les mesures nécessaires pour accompagner les entreprises face à la crise sanitaire, plaidant pour le report des charges sociales et fiscales, la proposition d'un crédit exceptionnel aux entreprises avec un taux bonifié et la couverture de la fluctuation du dinar.

R.N

TRAVAIL À DISTANCE

Plus de 70 % des salariés estiment l'expérience "positive"

Près de 71,2 % des salariés interrogés ont estimé l'expérience du travail à distance devenu nécessaire suite à la pandémie du Covid-19 comme "positive", selon une enquête du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD).

Les conditions de travail à distance sont jugées "acceptables jusqu'à un certain point", grâce à une plus grande flexibilité relevée par le panel interrogé, a indiqué le chercheur au sein du CREAD, Riad Benghebrid, lors d'une journée d'étude organisée par le Centre sur l'impact socio-économique de la pandémie en Algérie. Toutefois, le chercheur a fait savoir qu'une part des travailleurs sondés a pointé "un impact direct du télétravail sur la vie personnelle et professionnelle des salariés", plaidant pour une adaptation des nouvelles pratiques professionnelles.

Lors d'une enquête sur le télétravail pendant la pandémie en Algérie, des salariés ont été interrogés sur 18 wilayas avec une prépondérance des wilayas du centre du pays.

Parmi cet échantillon, 32% ont révélé disposer d'un lieu

de travail à distance. 16 % disent posséder les outils nécessaires à l'exercice du télétravail dont 90% via un PC portable.

En outre, parmi les aspects d-négatifs du télétravail, "56% des salariés interrogés estiment qu'il y a une augmentation des heures quotidiennes de travail et à 41% soulèvent des difficultés à organiser le travail et à maintenir leur rendement", a indiqué M. Benghebrid.

Les apprentis et les professions indépendantes, les plus touchés par la perte d'emploi

Selon Oualid Merouani, Maître de recherche au CREAD, les catégories professionnelles des apprentis et des professions indépendantes ont été les plus touchées par la perte de leurs emplois à cause de la pandémie du Covid-19 en Algérie.

20% des apprentis, 14 % d'indépendants, 7% de salariés et 6% employeurs sondés ont perdu leur emploi depuis le début de la pandémie, a-t-il fait savoir. De plus, "les femmes et les jeunes connaissent plus de risque de perdre leur emploi", a souligné l'intervenant,

ajoutant que les hommes avaient plus de risque de voir leurs revenus baisser.

Les femmes avaient plus de chance de garder un revenu stable mais elles étaient plus vulnérables à la perte de leur revenu. Au total, 17% des sondés des deux genres ont vu leurs revenus diminuer pendant cette période.

Par secteur, l'hôtellerie-restauration et le commerce ont été plus vulnérables à voir leurs revenus diminuer ou le perdre, selon M. Merouani. Concernant la consommation des ménages, le représentant du CREAD a fait savoir que 35% des sondés ont puisé dans leur épargne avec une légère importance pour les adultes 45-54 ans en termes de tranche d'âge et les salariés en termes de catégorie socio-professionnelle.

En outre, le chercheur a recommandé "la prise en compte des attentes et préférences de la population pour toute implémentation de politiques sociales, le renforcement du système de protection sociale et le ciblage de la population la plus vulnérable, notamment les jeunes et les femmes.

APS

JOINT-VENTURES

L'Algérie a toutes les chances d'attirer les investissements étrangers

Le président du Conseil économique, social et environnemental (CNESE), Rédha Tir, a estimé jeudi que l'Algérie a toutes les chances d'attirer les investissements étrangers au vu des atouts qu'elle offre sur plusieurs plans.

Intervenant à l'occasion de la tenue d'un séminaire organisé au niveau de l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA), ayant pour thème "La création de Joint-ventures à la lumière de la suppression de la règle 51/49", M. Tir a affirmé que le dernier rapport de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), paru la semaine dernière, fait état d'un recul sans précédent des investissements étrangers, ce qui représente, selon lui, une opportunité pour l'Algérie.

Le président du CNESE a expliqué que l'Algérie a "toutes les chances" de rivaliser avec les autres pays qui ambitionnent d'attirer les grandes puissances économiques mondiales qui envisagent la délocalisation de leurs industries à la suite des problèmes qu'elles ont connus en raison de la pandémie du Covid-19. M. Tir a argumenté sa thèse par les atouts que présente l'Algérie, notamment sa position stratégique, la richesse de ses ressources humaines et naturelles et aussi son climat favorable.

Cet événement marqué par la présence du Conseiller à l'Économie et aux Finances à la présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, ainsi que celle de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda vise, selon M. Tir, à débattre des dispositifs juridiques, administratifs, fiscaux et d'engineering financiers nécessaires pour "accompagner efficacement les opérateurs économiques algériens et étrangers".

Cela dans le cadre d'investissements qui seront réalisés dans le cadre de joint-ventures créées en profitant de l'abrogation de la règle 51/49, a souligné M. Tir ajoutant que "ces joint-ventures insuffisent une énergie nouvelle à l'économie nationale, dans divers secteurs : financiers, industriels, agricoles, touristiques ou autres", en assurant un transfert de technologie ainsi que des financements directs.

M. Tir a évoqué, en outre, les actions menées dans l'objectif de réformer les textes réglementaires contraignants pour l'investissement, citant à ce titre une nouvelle mouture de la loi de commerce qui sera présentée, le code civil en ce qui concerne les contrats et les garanties sur lesquels le gouvernement a planché, le code de



l'investissement qui connaîtra une refonte profonde ou encore le code de la monnaie qui sera, pour sa part, révisé.

Pour sa part, Mme Bendouda, a relevé que le secteur de la culture en Algérie représentait un grand potentiel pour les investisseurs, assurant que l'Algérie "est ouverte aux initiatives d'investissement dans le secteur de la culture", notamment dans le domaine du cinéma, avec des facilitations pour les investisseurs.

De son côté, le ministre conseiller à l'ambassade d'Allemagne, Andreas Fiedler, a qualifié la suppression de la règle 51/49 de "signal" que les entrepreneurs allemands et étrangers attendaient depuis longtemps.

M. Fiedler a indiqué que l'Allemagne compte renforcer sa présence en Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et mécanique, en plus du développement, durant les trois à cinq prochaines années, d'un grand projet dans l'hydrogène verte, pour le marché algé-

rien et l'exportation vers l'Europe, dans un deuxième temps.

Le président de la chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF), Michel Bisac, a estimé, pour sa part, que cette mesure est un signal pour les investisseurs étrangers de la part de l'Algérie comme pour leur dire "venez en Algérie, c'est le moment", un message qu'il partage, a-t-il souligné.

A noter que les experts, nationaux et étrangers, qui sont intervenus au cours de ce séminaire, par visio-conférence, ainsi que les participants présents, notamment les représentants des ambassades, ont débattu de certaines contraintes qui entravent encore l'investissement, notamment dans le cadre des joint-ventures, en citant le problème de la bureaucratie, de la réglementation, du système bancaire, du transfert des dividendes, de la facturation et du taux de change.

R.E & APS

AGRICULTURE (SAISON 2020/2021)

Une récolte globale de près de 14 000 quintaux de colza

La première expérience de la culture de colza au titre de la saison 2020/2021 a porté ses fruits avec une récolte globale de 13.935 quintaux de colza, a annoncé, jeudi à Alger, le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Salah Chouaki.

M. Chouaki a indiqué à l'ouverture des travaux de la rencontre sur la culture de colza, organisée par l'Institut technique des grandes cultures (ITGC) à Alger et ayant regroupé des cadres agricoles des wilayas de l'Ouest, du Centre, de l'Est et du Sud, que "la première expérience de la culture de colza, au titre de la saison agricole 2020-2021, a été couronnée de succès et a enregistré des résultats encourageants, d'autant que le total de la production a atteint, à ce jour, 13.935 q dont 11.397 q de céréales destinées à la transformation, ainsi que 2.538 q de semences qui sont stockées au niveau des Coopératives des céréales et légumes secs (CLS).

Selon M. Chouaki, ce programme entre dans le cadre de la feuille de route 2020-2024 mise en place par le ministère de tutelle et visant à développer la production agricole et à mobiliser tous les moyens pour augmenter la productivité et réduire la facture d'importation".

Les quantités jusque-là récoltées sont "un signe positif" qui témoigne du succès de l'expérience dans 29 wilayas, en ce sens que toutes les exploitations inscrites dans le programme ont porté leurs fruits.

Il sera procédé, à cet effet, à la présentation d'une première évaluation de cette saison et des perspectives futures dans le développement de cette culture, a précisé M. Chouaki, faisant part du programme de développement de la culture de colza élaboré dans le cadre de la mise en oeuvre de la feuille de route du secteur de l'agriculture 2020-2024 avec l'objectif de cultiver 3000 hectares de ce produit, dont 1000 hectares destinés à la production des semences pour satisfaire les besoins de la saison prochaine.

A ce propos, le responsable a annoncé la signature de conventions entre tous les agriculteurs qui ont adhéré au programme et le groupe SIM AGRO qui s'est engagé à acquérir et recevoir au niveau de ses unités toute la récolte destinée à la transformation.

Des échantillons de produits à base de colza tels que l'huile de table, le miel de colza, ainsi que les déchets de transformation utilisés comme aliments pour bétail, ont été exposés lors de cette rencontre.

R.E

INDUSTRIE

Allègement des conditions d'acquisition d'équipements rénovés

Les modifications apportées au dispositif autorisant l'acquisition de chaînes et équipements de production rénovés procurent des avantages considérables aux opérateurs économiques en allégeant les procédures et les contraintes administratives auxquelles ils font face, a déclaré jeudi à Alger le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha.

"Le nouveau cadre juridique de ce dispositif publié récemment dans le journal officiel se base sur de nouveaux critères pour l'octroi des autorisations de dédouanement à l'importation des chaînes et équipements de production rénovés", a indiqué M. Bacha lors d'une journée d'information sur ce dispositif. A ce titre, il a assuré que les modifications apportées au décret 20-312 sont axées sur la mise en cohérence des conditions d'éligibilité en favorisant la concurrence entre les entreprises et en consacrant le principe de la transparence tout en protégeant l'économie nationale.

Parmi les principales modifications apportées à ce dispositif, le ministre a

mentionné le remplacement de la condition d'âge des chaînes par la durée de vie minimale d'usage, après rénovation, afin de permettre aux opérateurs l'acquisition de chaînes de production rénovées à moindre coût. Il a estimé à ce propos que "le critère de l'âge ne prouve pas la fiabilité de l'équipement car il y a d'autres considérations telles l'entretien de l'équipement et son état". Il a ajouté que ce dispositif consolidé par son secteur permet également aux opérateurs économiques d'acquiescer d'autres chaînes et équipements plus performants et rentables, suite à la levée de la condition d'incapacité, assujettie à la présentation d'une attestation de mise en exploitation établie par un expert assermenté résident en Algérie.

Quant aux conditions d'éligibilité, le nouveau dispositif exige que le code d'activité immatriculé dans le registre de commerce de l'opérateur corresponde à l'activité de la chaîne ou de l'équipement de production à importer. L'autre condition exigée, c'est la conformité des infrastructures aux normes

d'exploitation. "Les opérateurs économiques doivent disposer et justifier des infrastructures appropriées à la mise en exploitation des chaînes et équipements de production", a-t-il fait souligner.

D'autre part, les opérateurs doivent justifier d'une capacité à s'autofinancer d'au moins 30% du coût de l'opération de la chaîne ou de l'équipement comme ils sont tenus de respecter leur engagement en mettant la chaîne d'équipements en exploitation, faute de quoi ils seront soumis à des sanctions administratives.

AUTORISATIONS DE DÉDOUANEMENT DES ÉQUIPEMENTS RÉNOVÉS : UN COMITÉ TECHNIQUE INSTALLÉ

Par ailleurs, le dispositif implique l'organisme algérien d'accréditation dans la démarche d'évaluation de la conformité des chaînes et équipements de production rénovés, afin de sécuriser le processus d'octroi de l'autorisation de dédouanement, et par conséquent, préserver les intérêts de l'économie nationale.

Le dispositif, dans sa nouvelle version, a été élargi aux équipements agricoles à l'exception des équipements qui couvrent le marché local. Selon des responsables au ministère, les filières stratégiques prioritaires par ce dispositif sont l'agriculture, l'agroalimentaire, le bâtiment, les travaux publics ainsi que les industries mécanique et électronique.

Au terme de cette journée, un comité technique chargé de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à la demande d'octroi des autorisations de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés a été officiellement installé.

Ce groupe d'experts devra assurer le suivi des conditions d'industrialisation imposées aux sociétés ayant bénéficié de l'autorisation de dédouanement et qui sont tenues de respecter leurs engagements, en mettant leur chaînes et équipements de production rénovés en exploitation afin de contribuer à la création de richesse et d'emploi, a-t-on conclu.

R.E

TUNISIE

25.300 personnes vaccinées en 24 heures

Au total, 25.300 Tunisiens ont été vaccinés mercredi contre le nouveau coronavirus, dont 17.490 ont reçu la première dose et 7.810 autres la deuxième, rapporte jeudi, l'agence de presse TAP. Selon un communiqué du ministère de la santé, relayé par la TAP, le nombre global des vaccins administrés s'est élevé à 1.661.855 doses depuis le démarrage de la campagne de vaccination (1.215.888 avec la première dose et 445.967 avec la deuxième). Le nombre de personnes inscrites à la plateforme nationale de vaccination a dépassé, selon la même source, 2.657.375 personnes. La Tunisie a enregistré une sensible hausse du nombre d'infections au nouveau coronavirus au cours des dernières 24 heures, soit 3.638 nouveaux cas positifs, alors que le nombre de décès dus à cette maladie a atteint 95 durant la même période, selon un bilan épidémiologique, publié mercredi par le ministère de la Santé.

VACCIN CUBAIN ABDALA

Le Venezuela commande 12 millions de doses

Le gouvernement vénézuélien a annoncé jeudi la signature d'un contrat pour la fourniture de 12 millions de doses d'Abdala, un candidat-vaccin cubain contre le Covid-19 qui, selon le laboratoire qui l'a mis au point, a une efficacité de 92%. "Ce vaccin va s'intégrer dans le processus d'immunisation et le plan de vaccination du Venezuela, et nous avons signé un contrat pour la fourniture de 12 millions de doses du vaccin Abdala que nous recevrons dans les prochains mois", a déclaré la vice-présidente Delcy Rodríguez à l'aéroport international de Caracas où elle prenait livraison d'un premier lot de vaccin Abdala, sans en préciser la quantité. "Des millions de doses supplémentaires vont arriver", a déclaré l'ambassadeur de Cuba à Caracas, Dagoberto Rodríguez, qui l'accompagne. Le 21 juin, le groupe pharmaceutique d'Etat BioCubaFarma a annoncé que le candidat-vaccin Abdala, le premier élaboré en Amérique latine, affichait une efficacité de 92,28% contre le Covid-19, au bout de trois doses. Abdala, en phase finale d'essais cliniques, doit recevoir l'autorisation officielle des autorités cubaines fin juin ou début juillet. Il n'est pas encore approuvé par l'OMS. Un autre candidat-vaccin développé à Cuba, le Soberana 2, a montré une efficacité de 62% après l'injection de deux de ses trois doses, avait annoncé plus tôt l'institut Finlay de vaccination. Le Venezuela, qui a pour objectif de vacciner 70% de ses 30 millions d'habitants avant la fin 2021, administre depuis février les vaccins russe Sputnik V et chinois Sinopharm.

RECRUESCENCE DE L'ÉPIDÉMIE

Le Portugal freine son déconfinement

Confronté à une recrudescence de l'épidémie de coronavirus due au variant Delta, le gouvernement portugais a décidé jeudi d'interrompre la levée progressive des restrictions sanitaires dans l'ensemble du pays, et même de les resserrer dans la ville de Lisbonne. La capitale portugaise et la station balnéaire d'Albufeira, dans la région de l'Algarve, sont deux des trois municipalités du pays où les cafés, restaurants et commerces verront à nouveau réduire leurs horaires et leur capacité d'accueil. "C'est un signe que la situation s'aggrave dans notre pays", qui traverse "un moment critique", a déclaré la ministre porte-parole du gouvernement, Mariana Vieira da Silva, à l'issue de la réunion hebdomadaire de l'exécutif socialiste. L'interdiction des déplacements entre la région du grand Lisbonne et le reste du pays pendant le week-end sera maintenue, en tant que "mesure de contention du variant Delta". Les personnes munies du certificat sanitaire européen, adopté par le Portugal jeudi, ou d'un test négatif pourront néanmoins se déplacer librement. Le variant Delta, d'abord identifié en Inde, est devenu prédominant à Lisbonne et dans sa grande banlieue, provoquant un rebond des contagions au Portugal. Avec environ 130 nouveaux cas pour 100.000 habitants sur 14 jours, le Portugal affichait jeudi le taux d'incidence le plus élevé des 27 pays de l'Union européenne, mais inférieur à celui du Royaume-Uni, également très touché par le variant Delta. Jeudi, le pays a détecté un peu plus de 1.500 nouveaux cas en 24 heures, qui restent ainsi à leur plus haut niveau depuis la fin février. Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) a estimé mercredi que le variant Delta, particulièrement contagieux, devrait représenter 90% des nouveaux cas de Covid-19 dans l'Union européenne d'ici fin août.

OMS

La troisième vague menace d'être "la pire" en Afrique

La troisième vague des cas de Covid-19 se propage plus rapidement en Afrique et frappe plus fort sur un continent confronté à une pénurie de vaccins, a alerté jeudi le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



En Afrique, "la troisième vague prend de la vitesse, se propage plus vite, frappe plus fort", a déclaré la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Moeti. "Avec une augmentation rapide du nombre de cas et des rapports de plus en plus nombreux de maladies graves, la dernière vague menace d'être la pire à ce jour en Afrique", a-t-elle averti lors d'une conférence de presse virtuelle. Selon l'OMS, les cas de Covid-19 ont augmenté pendant cinq semaines consécutives depuis le début de la troisième vague le 3 mai 2021. Au 20 juin - jour 48 du début de cette troisième vague -, l'Afrique avait enregistré environ 474.000 nouveaux cas, soit une augmentation de

21% par rapport aux 48 premiers jours de la deuxième vague. "Au taux actuel d'infection, la flambée actuelle devrait dépasser la précédente d'ici début juillet", s'est inquiétée l'OMS. Selon l'organisation onusienne, la pandémie refait surface dans douze pays africains. Une combinaison de facteurs alimente cette nouvelle vague de contaminations, notamment une faible observance des mesures de santé publique, une interaction sociale importante ainsi que la propagation de variants. En République démocratique du Congo (RDC) et en Ouganda respectivement, environ 77% et 97% des cas diagnostiqués sont liés au variant Delta, identifié pour la première fois en Inde. Ce virus

a été signalé dans 14 pays africains, a ajouté l'OMS. La recrudescence du Covid-19 en Afrique survient alors que la pénurie de vaccins persiste sur le continent où seul "un peu plus de 1% de la population africaine a été complètement vaccinée", d'après l'OMS. "Les pénuries de vaccins prolongent déjà la douleur du Covid-19 en Afrique", "nous avons besoin d'une solidarité internationale" pour faire face à la pandémie, a exhorté Dr Moeti. **Le nombre de tests de dépistage dépasse les 51 millions** Les pays africains ont effectué au moins 51.430.713 tests de dépistage de la Covid-19 jusqu'à présent, a rapporté jeudi le Centre africain de

contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Quelque 1.171.879 nouveaux tests de dépistage ont été effectués au cours de la semaine écoulée, ce qui représente une augmentation de 16% du nombre de tests effectués par rapport à la semaine précédente, a révélé cette agence dans son nouveau bulletin d'information continental. Le taux de positivité global de ces tests de dépistage au niveau de l'ensemble du continent s'élève à 10,3%, selon le CDC Afrique. En date de ce jeudi, le nombre de cas confirmés de Covid-19 en Afrique s'élevait à 5.288.323, le nombre de décès dus à cette maladie à 139.226, et le nombre de patients guéris à 4.669.913, selon cette agence.

ACCÈS DES PAYS AUX TECHNOLOGIES MÉDICALES ANTI-COVID OMS, OMC et Ompi lancent une plateforme d'assistance technique

L'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle ont annoncé jeudi le lancement d'une plateforme d'assistance technique pour faciliter l'accès des pays aux technologies médicales anti-Covid. Cette annonce fait suite à une rencontre des dirigeants de ces trois organisations - Tedros Adhanom Ghebreyesus pour l'OMS, Ngozi Okonjo-Iweala pour l'OMC et Daren Tang pour l'Ompi - le 15 juin. Cette plateforme "mettra à disposition l'ensemble des compétences en matière d'accès, de propriété intellectuelle et de commerce fournies par nos organisations et d'autres partenaires", ont-ils indiqué, dans un communiqué. Ce système aidera les Etats à évaluer et identifier les besoins prioritaires en matière de vaccins, médicaments et autres

technologies médicales utilisées dans la lutte contre le Covid-19. Les directeurs généraux des trois agences ont également décidé de renforcer leur soutien aux membres qui luttent contre le virus "en collaborant pour une série d'atelliers visant à accroître les flux de renseignements concernant la pandémie". Le partage des technologies est un sujet brûlant dans la lutte contre le coronavirus. L'OMS réclame une suspension temporaire des droits de propriété intellectuelle des vaccins afin d'accélérer leur production et, ainsi, accroître leur distribution dans les pays en développement, victimes jusqu'à présent du nationalisme vaccinal des pays riches. Mais les pays sont divisés. A l'OMC, des négociations ont été lancées sur le sujet. L'Afrique du Sud et l'Inde demandent une suppression des protections de la propriété intellectuelle des vaccins et autres techno-

logies médicales anti-Covid pendant "au moins trois ans". Cette idée rencontre une opposition farouche de la part des géants pharmaceutiques et de leurs pays d'accueil. L'UE ne goûte guère non plus à l'idée d'une suspension des droits de propriété intellectuelle et a soumis, le 4 juin, à l'OMC ses propositions pour un accord multilatéral qui permettrait d'accroître l'offre de vaccins. A l'échelle mondiale, environ 2,8 milliards de doses ont été administrées dans au moins 216 pays et territoires, selon un décompte réalisé par des médias à partir de sources officielles. Dans les pays aux revenus les plus élevés - selon le classement de la Banque mondiale - 76 doses ont été administrées pour 100 habitants. Ce chiffre n'est que d'une dose pour 100 habitants dans les 29 pays aux revenus les plus faibles.



SOUK AHRAS

Raccordement à l'électricité rurale de plus de 100 exploitations agricoles

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Souk Ahras vient de lancer en coordination avec la concession de distribution de l'électricité et du gaz, une opération de raccordement à l'électricité rurale de 102 exploitations agricoles dans plusieurs communes de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès de cette direction.

Selon le chef du bureau de l'hydraulique agricole et des équipements ruraux de cette direction, Mabrouk Senani, cette opération permettra d'alimenter en énergie électrique les

puits, les forages profonds, les étables et les structures avicoles des exploitations de 15 communes dont Targuelt, Heddada, Oum Laâdhaïm, Khe-dhara, Merahna et Sidi Fredj.

La concrétisation de cette opération nécessitera, selon une première estimation, d'étendre 51,82 km de lignes électriques de haute tension et de basse tension, a-t-il affirmé en ajoutant qu'à terme, elle permettra d'élargir la surface agricole irriguée.

Dans le même contexte, Il a été dénombré huit fermes d'élevage de bovins et de volailles non raccordées au

réseau d'électricité, selon le même responsable qu'il sera recouru "prochainement" à l'énergie solaire pour exploiter les forages éloignés du réseau d'électricité.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur de l'agriculture et du développement rural pour la période 2020-2024 incluant des programmes à caractère prioritaire portant notamment sur le raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité et à l'énergie solaire, a-t-on noté.

MOSTAGANEM

33 établissements hôteliers prêts à accueillir les estivants

Au total, 33 établissements hôteliers de la wilaya de Mostaganem seront prêts à accueillir les estivants durant la saison estivale à partir du 1er juillet prochain, a-t-on appris jeudi du directeur du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Mansour Abdeslam.

M. Abdeslam a indiqué à l'APS en marge des festivités de la wilaya à l'occasion de la Journée nationale du tourisme, célébrée le 25 juin de chaque année, que ces structures disposent d'une capacité d'accueil globale de 3.805 lits et offrent des prestations touristiques aux estivants dans le strict respect du protocole sanitaire de prévention contre Covid-19.

Il sera procédé, durant cette saison, à l'ouverture de 42 plages autorisées à la baignade sur tout le littoral mostaganémois, ce qui contribuera à donner une impulsion au secteur et de créer des postes d'emplois directs et indirects (saisonniers), selon la même source.

Il est prévu durant les semaines prochaines, la réception de deux nouveaux établissements hôteliers de même que l'extension d'autres établissements hôteliers, ce qui augmentera les capacités d'accueil au niveau de la wilaya et la concurrence fortement impacté, l'an dernier, à cause de la crise sanitaire, a souligné Mansour Abdeslam.

Parallèlement à cela, il a été procédé durant la semaine en cours à l'approbation de la première phase de révision du plan d'extension touristique "Cap Iv" (883 ha) après la levée des réserves. La deuxième phase du plan d'extension touristique sera entamée la semaine prochaine, a-t-on fait savoir.

La célébration de la journée nationale du tourisme, placée cette année sous le signe "le tourisme interne, défi d'aujourd'hui et enjeu de demain", a donné lieu à des portes ouvertes au niveau de l'Allée d'artisanat "Behlaouane Touati" avec la participation d'établissements hôteliers, offices et agences de tourisme et de voyages, de dispositifs de soutien et d'accompagnement des jeunes de l'université de Mostaganem et d'associations qui activent dans ce domaine.

Elle s'étalera jusqu'à la fin de la semaine avec un voyage du circuit touristique de la ville de Mostaganem, a-t-on indiqué.

TIZI-OUZOU

Caravane sur la valorisation des potentialités touristiques des villages

La valorisation des potentialités touristiques des villages de la wilaya de Tizi-Ouzou est au cœur d'une caravane de sensibilisation, initiée par l'Association Amnir (le Guide), a-t-on appris jeudi de son président.



Mohand Salah Bounouar a indiqué à l'APS, que cette activité qui a été lancée récemment rentre dans le cadre du programme de cette association touristique, portant promotion du tourisme local et valorisation des sites touristiques de la wilaya.

La première étape de cette caravane a été la commune d'Ait Yahia (daïra de Ain El Hammam), où les membres de l'association Amnir ont visité le lieu du culte du poète et homme religieux Cheikh Mohand Oulhocine, du 19ème siècle et les villages Taqa, Agouni Issaad, Issendlen, Tafrawt et

Koukou, a-t-il indiqué. A Issendlene, l'association Amnir a tenu une séance de concertation avec les membres de l'organisation sociale de ce hameau et le débat a porté sur "l'apport du tourisme dans le développement de cette région à vocation touristique avec une possibilité de lancement de plusieurs activités touristique, à l'instar de la formule d'hébergement dans des maisons d'hôtes", a indiqué M. Bounouar. La deuxième étape de cette caravane a été la région de Larbaa n'Ath Irathen. Elle a coïncidé avec la célébration de la fête de la cerise (qui s'est déroulée du 17 au 19 du mois courant), avec

une visite du musée Abane Ramdane, avant de se rendre dans la commune d'Iferhounene. Durant cette caravane, les villageois sont sensibilisés sur l'importance de la valorisation des sites (culturels, culturels, historiques, naturels et autres) de leurs régions, a indiqué M. Bounouar qui a déploré que ces populations, notamment celles des villages lauréats du "Concours Rabah Aissat du village le plus propre", un prix décroché après d'énormes efforts et dépenses et qui reçoivent beaucoup de touristes tout au long de l'année, ne savent pas comment rentabiliser cet atout.

"L'aspect économique est malheureusement négligé, or ces villages ont été rendu propres et beaux au prix de grands efforts de leurs habitants mobilisés pour des opérations de volontariat, pendant des mois, voire des années pour certains, et de dépenses sur la caisse du village (alimentée par les cotisations des villageois), a-t-il rappelé. Aussi, lors de cette caravane "nous faisons la promotion des métiers du tourisme pour inciter ces populations à rentabiliser leurs efforts et continuer ainsi à améliorer leur cadre de vie et parmi les propositions que nous formulons dans ce sens, la mise en place de maisons d'hôtes", a signalé M. Bounouar.

Ce projet consiste en la réhabilitation de maisons traditionnelles (en pierre sèche) abandonnées et tombent en ruine et à les doter des commodités nécessaires (douches et sanitaires), pour les louer aux touristes, a-t-il expliqué. L'association Amnir propose également des formations d'initiation au tourisme et de guide touristique, dont des sessions ont été déjà organisées dans plusieurs villages de la wilaya, a ajouté son président qui a insisté sur "l'importance de l'implication des populations dans la promotion du gisement touristique local".

OUARGLA

Divers projets pour renforcer le réseau d'eau potable à Rouissat

Diverses opérations visant à renforcer le réseau d'approvisionnement en eau potable ont été réalisées dans la commune de Rouissat (périphérie d'Ouargla), a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Parmi ces opérations mises en service lors d'une visite de terrain jeudi des autorités de la wilaya, cinq (5) forages destinés à alimenter un complexe hydraulique situé dans la localité d'El-Hadeb, a-t-on précisé.

Ce complexe hydraulique dispose d'une station de déminéralisation d'une capacité de traitement de 27.000 litres/jour, considérée

comme la plus importante des stations de déminéralisation implantées à travers le Grand Ouargla, a indiqué le wali Aboubakr Seddik Boucetta, lors de cette tournée.

La wilaya d'Ouargla compte, actuellement, pas moins de 100 forages similaires, dont 44 forages réalisés entre 2020 et 2021, à la faveur de budgets communal et de wilaya, ainsi que dans le cadre du Plan sectoriel de développement, a-t-il fait savoir.

Au cours de cette visite, le wali a également donné le coup d'envoi d'une opération de réhabilitation du réseau d'eau potable, de l'intersection d'El-Hadeb à la station de

déminéralisation de Zyayna. La wilaya d'Ouargla compte neuf stations de déminéralisation localisées dans les quartiers Gherbouz, Ain El-Kheir, Haï-Bouزيد, Mekhadma, Ifri-Gara, Zyayna, Haï-Ennasr, Bameddil et El-Hadeb. Chaque station implantée dans un complexe hydraulique et alimentée à partir de forages est appelée à améliorer la qualité de l'eau potable distribuée à la population.

Il s'agit de traiter 70.500 m3 d'eau pour fournir 75% de l'eau déminéralisée, soit près de 53.000 m3/ jour, a-t-on signalé à la direction locale des Ressources en eau.

CONSTANTINE

Près de 150 ha de végétations détruites par les flammes en un mois

Pas moins de 148,66 ha de végétations toutes espèces confondues ont été détruites par les flammes depuis le 21 mai 2021, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de la protection civile (DPC).



Invité d'une émission "Demi journée ouverte" portant sur la sensibilisation aux dangers des incendies de forêts et de récoltes agricoles, initiée par la Radio de Constantine en présence des partenaires concernés, le responsable de la cellule de communication de la DPC, le capitaine Abderrahmane Lagraâ a précisé que la superficie partie en fumée a été enregistrée dans les communes d'Ibn Ziad, Ibn Badis, El Khroub, Ouled Rahmoune et Hamma Bouziane, lors de 142 incendies. Le capitaine Abderrahmane Lagraâ a fait savoir, dans ce contexte, que la plus grande surface détruite depuis le 21 mai dernier représente des récoltes céréalières, soit 125 ha sur le nombre global. Il s'agit, a-t-il détaillé, de 96,5 ha de blé dur, 17,5 ha de blé tendre, 7 ha d'orge et 4 autres ha d'avoine, ayant été détruits dans 19 incendies.

Le reste de la superficie endommagée durant la même période est constitué de 15,66 ha d'herbes sèches (111 incendies), 8 ha de champs agricoles (8 incendies), un (1) ha de forêts (2 incendies) en plus de la destruction de 2000 bottes de foin et 58 arbres fruitiers et d'ornement, a-t-il ajouté. Le dispositif anti feux de forêts et de récoltes mis en place par les services de la wilaya a consisté surtout en l'organisation d'une caravane de sensibilisation ayant ciblé les régions rurales et forestières, notam-

ment des zones d'ombre réparées sur les 12 communes de la wilaya, a indiqué M. Lagraâ, soulignant que des ateliers consacrés à l'explication des méthodes d'utilisation des différents moyens d'extinction des flammes à destination des fellahs sont également au programme. Cette journée de prévention a pour objectif de "réduire les pertes résultant des incendies agricoles et leurs impacts économiques" et de contribuer à la promotion de la sécurité alimentaire en collaboration avec la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), a expliqué, de son côté, le chargé de la communication de la Conservation des forêts, Ali Zegrou. Pour rappel, plus de 220 ha de

végétations forestières ont été incendiés l'été précédent, dont 52 ha de productions forestières, 156 ha de broussailles et 12,12 ha de maquis. Cette caravane a ciblé les agriculteurs et les cultivateurs afin de les sensibiliser à la nécessité de respecter les mesures préventives pour éviter le déclenchement des incendies, notamment pendant les périodes de forte chaleur, a déclaré Abdelmajid Sebih, président de l'Association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE), l'une des associations participant au programme de cette caravane qui se poursuivra jusqu'au 29 du mois en cours. L'élimination des herbes sauvages dans le tissu urbain et à

travers les sites forestiers les plus exposés aux incendies, à l'instar de la forêt de Djebel Ouahch (Constantine) et de Chettaba relevant de la commune d'Ain Smara, dans le cadre de la lutte contre la propagation des flammes, figure parmi les priorités du plan des activités annuelles de l'APNE, a fait remarquer M. Sebih. A noter que plus de 600 dépliant portant sur les méthodes de prévention contre les risques d'incendies, aussi bien en zones urbaines que rurales, ont été distribués dans la wilaya de Constantine depuis le mois de mai dernier en faveur des habitants de plusieurs quartiers et des élèves des établissements scolaires, à l'initiative de l'association APNE.

BATNA

Session de formation au profit des chargés de l'information et des relations publiques

La Maison de l'entrepreneuriat de l'Université de Batna 1 du défunt Moudjahid El Hadj Lakhdar, a abrité jeudi, une session de formation au profit des chargés de l'information, de la communication et des relations publiques des administrations et des organismes publics locaux. L'initiative, première du genre à l'échelle locale, a vu la participation de 31 responsables chargés de la communication et de représentants d'administrations et organismes publics et économiques, encadrés par des enseignants spécialisés dans le domaine.

La formation s'inscrit dans le cadre de la politique d'ouverture de l'université sur son environnement extérieur, a précisé Abdeslem Dif, recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, qui a souligné à l'occasion que l'université Batna 1, est prête à organiser d'autres sessions similaires pour doter les institutions et administrations locales des mécanismes scientifiques nécessaires qui leur permettront de promouvoir leur plan de communication vis-à-vis de leur environnement. Pour le Dr Mourad Miloud, vice-recteur chargé des relations extérieures, de la coopération, de l'animation, de la communication et des manifestations scientifiques, et l'un des encadreurs de cette formation gratuite, celle-ci vise à établir des règles correctes en matière de communication, que ce soit entre l'université et son environnement ou entre le reste des entreprises de manière à assurer une bonne diffusion des informations en temps opportun.

Le programme de cette formation comprend quatre (4) ateliers portant sur la psychologie de la communication, les mécanismes des relations publiques avec les médias, les techniques de la communication institutionnelle ainsi que le rôle des relations publiques dans la gestion des crises. Les participants à cette rencontre de formation, dont des cadres des directions de la Protection civile, Zouhir Nekaâ, de la santé et de la population, Yasmine Adjroud, et des services agricoles, Amel Derdouch, ont accueilli favorablement ce genre d'initiatives qui permettent à divers secteurs d'améliorer leurs conditions de travail et de développer leurs relations avec l'environnement, et cela à travers l'actualisation et le renouvellement des informations des responsables de l'information et des relations publiques à leur niveau.

ORAN

Le nombre d'établissements hôteliers atteindra 221 en 2022

Le nombre des établissements hôteliers à Oran augmentera à 221 hôtels en juin 2022, en prévision des Jeux méditerranéens que devra abriter la capitale de l'Ouest algérien, a-t-on appris jeudi du directeur de wilaya du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Kaïm Benamar Belabbes. La réception de 40 établissements hôteliers totalisant 3.500 lits, sur 109 projets touristiques et hôteliers actuellement en cours de réalisation à Oran, est attendue en juin 2022, a-t-il annoncé en marge de l'ouverture de la première édition du Salon national des métiers de l'hôtellerie, organisé au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed Benahmed", à l'occasion de la célébration de la journée nationale du tou-

risme. Avec ces structures attendues, le nombre total des établissements hôteliers s'élèvera de 181 à 221 hôtels, a souligné le même responsable. Ce salon, organisé sous le slogan "l'artisanat au diapason de la diversité des projets hôteliers", met en exergue différents domaines de l'artisanat ayant une relation avec l'hôtellerie, à l'instar des effets vestimentaires, des équipements de cuisine, des hôtels, du mobilier, de la literie, de la tapisserie et des décors en céramique, porcelaine et cuivre, ainsi que les huiles, le savon naturel et des produits alimentaires dont les gâteaux, le miel et dérivés des dattes. Cette manifestation, qui s'étale jusqu'au 30 juin en cours avec la participation de 50 exposants

de 14 wilayas du pays, a pour objectif d'exposer les produits de l'artisanat ayant une relation avec l'hôtellerie, de faire découvrir les talents artistiques d'artisans dans ce domaine et de faire connaître leurs produits, a souligné le directeur de la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya d'Oran, Tahraoui Khalid. Cette exposition, organisée par cette chambre et la direction du tourisme, de l'artisanat et du travail familial de la wilaya permet de mettre en relief le rôle de l'artisanat dans le développement de l'économie nationale et faire connaître le patrimoine algérien, à travers les hôtels, qui constituent une vitrine touristique, surtout qu'Oran s'apprête à accueillir les JM 2022, selon le président de la même chambre, Djoudi Amar.

OUARGLA ET TOUGGOURT
Plus de 61.500 arbustes mis en terre



Plus de 61.500 arbustes de différentes essences ont été plantés depuis le mois d'octobre dernier à travers les wilayas d'Ouargla et Touggourt, a-t-on appris jeudi de la Conservation des forêts d'Ouargla. Placée sous le signe "Un arbre pour chaque citoyen", cette opération, clôturée fin mars dernier, vise la création d'espaces verts et d'un microclimat, et l'ancrage de la culture de boisement chez les jeunes générations. Le programme en question a donné lieu à la mise en terre de plants d'essence forestière, dont l'Eucalyptus, l'Acacia et le Casuarina, en plus d'autres plantes ornementales, dont le Myoporum, la Lantana, le Washingtonia et le Dodonaea, a ajouté la même source. Menées avec le concours d'associations locales actives dans le domaine écologique, de bénévoles et de membres de la société civile, ces opérations ont donné lieu également à la mise en terre de 18.000 plants d'oliviers attribués gracieusement aux agriculteurs dans le but de diversifier la production agricole.

TISSEMSILT

Des projets de protection des villes contre les inondations

La réalisation de projets d'urgence pour la protection des villes de la wilaya de Tissemsilt contre les inondations, sera lancée avant la fin du mois de juillet prochain, a annoncé jeudi, le wali.



Lors du conseil exécutif de wilaya, Abbes Badaoui a indiqué que ces projets, dont les procédures administratives seront lancées avant la fin du mois de juin en cours, profiteront aux 22 communes de la wilaya et comprendront essentiellement le curage des oueds, des avaloirs et des canalisations et la correction torrentielle. Ces opérations d'urgence font partie du programme tracé par les autorités de la wilaya visant à prendre les mesures de protection des villes de la wilaya contre les dangers des inonda-

tions et les torrents, a-t-il souligné. Le wali a sommé les responsables des directions de la réglementation et des affaires générales et de l'environnement de prendre des mesures coercitives strictes contre les entreprises de réalisation, qui jettent les déchets inertes des chantiers provoquant l'obstruction des oueds et des canalisations. D'autre part, il a annoncé la mise en place d'une commission de wilaya chargée du suivi du guichet lancé au niveau des daïras, des communes et de la wi-

laya (direction de l'administration locale) pour faciliter le dépôt et le retrait à distance des dossiers administratifs par les citoyens et les opérateurs économiques, sans avoir à se déplacer aux services administratifs concernés. M. Badaoui a fait savoir, à ce propos, qu'environ 50 dossiers concernés par cette nouvelle prestation numérique ont été réceptionnés au niveau local. Sur un autre plan, le même responsable a souligné, lors d'un point de presse en marge de cette rencontre, que le stock des

barrages "Koudiet Rosfa" et "Derdar" alimentant la wilaya en eau potable est "suffisant pour une durée d'une année" en cas de faible pluviométrie, ajoutant qu'un programme a été tracé spécialement pour la période de l'été portant sur l'alimentation en eau potable des zones urbaines et rurales reculées de façon normale. L'ordre du jour du conseil exécutif de wilaya a comporté également l'installation des cellules locales de permanence et de veille et de suivi des grands dangers.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS 16 postes de vigie désignés à Tlemcen

La conservation de forêts de la wilaya de Tlemcen a consacré 16 postes de vigie dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies pour la période allant du 1er juillet au 31 octobre prochain, a-t-on appris jeudi auprès de cette instance. Le chef de service protection de la faune et de la flore à la conservation, Lachegar Mohamed, a indiqué que ces postes assurent une couverture de 20 espaces boisés sous les yeux bienveillants d'agents saisonniers, pour parer à toute éventualité en temps opportun. Selon la même source, la conservation

des forêts de la wilaya a pris une batterie de mesures pour se prémunir contre les feux en mobilisant près de 12 équipes mobiles comprenant de 53 agents forestiers, dotés de véhicules et de camions citernes de premières interventions. Ces mesures comprennent également l'installation d'une colonne régionale mobile sur le plateau "Lalla Setti", dans la commune de Tlemcen, doté de huit véhicules et couvrant trois wilayas, à savoir Tlemcen, Sidi Bel-Abbes et Aïn Témouchent, a-t-il fait savoir. La colonne régionale mobile de la protection civile disposant de 60 agents, de deux camions citernes, de six camions ci-

ternes et de six ambulances a été renforcée, en plus de la disponibilité de 64 points d'eau, aux côtés de pelles et grues et autres matériels, a-t-on ajouté. Cette campagne de prévention contre les feux de forêts a été précédée par l'organisation d'une campagne de sensibilisation à travers la radio locale de Tlemcen et diverses manifestations et activités liées à la préservation de l'environnement, notamment au profit des riverains pour éviter des comportements provoquant des incendies, a assuré la même source. Les directions des services agricoles et des travaux publics, ainsi que les entreprises de transport ferroviaire et d'élec-

tricité et de gaz ont été mises à contribution pour réaliser une ceinture de protection des récoltes agricoles à proximité des massifs forestiers et nettoyer les routes nationales et chemins des broussailles et d'herbes sèches, de même que la réalisation de tranchées pare-feu sous les lignes électriques (haute et moyenne tension) et le désherbage le long des rails de chemins de fer, a-t-on fait observer. La superficie forestière dans la wilaya de Tlemcen est estimée à près de 238.000 hectares. Pas moins de 221 foyers d'incendies déclarés l'année dernière ont ravagé plus de 887 ha, a rappelé M. Lachegar.

TENNIS- JO DE TOKYO
Andy Murray
sélectionné pour viser
une 3^e médaille d'or
olympique



L'ancien numéro 1 mondial de tennis Andy Murray ambitionne de décrocher une troisième médaille d'or olympique en tennis après avoir été sélectionné jeudi dans l'équipe britannique devant prendre part aux Jeux de Tokyo.

Agé de 34 ans, Murray, triple vainqueur en Grand Chelem, est poursuivi par les blessures depuis qu'il a battu Juan Martin del Potro lors d'une finale mémorable aux Jeux de Rio en 2016. Il s'était déjà imposé en 2012 à Londres, face à Roger Federer, lors d'une finale disputée sur gazon.

Murray, actuellement classé 119^e joueur mondial, disputera aussi le double messieurs à Tokyo, associé à Joe Salisbury, alors que son frère Jamie, grand spécialiste du double, n'a pas été sélectionné.

Longtemps blessé à l'aîne, Murray a fait son retour en compétition la semaine dernière au tournoi du Queen's, pour préparer Wimbledon, qu'il a remporté deux fois et où il a logiquement reçu une invitation.

Il a perdu en deux sets, au deuxième tour, contre le futur vainqueur italien Matteo Berrettini, tête de série numéro 1 et 9^e joueur mondial.

Les Jeux de Tokyo, reportés l'an dernier à cause de la pandémie de coronavirus, auront lieu du 23 juillet au 8 août.

CYCLISME/ TOUR DE FRANCE L'AFPS dénonce la participation d'une équipe israélienne

L'Association France Palestine solidarité (AFPS) a dénoncé la participation de l'équipe "Israël Start Up Nation" au Tour cycliste de France 2021 qui s'élancera samedi à partir de Brest, dont le but sera de faire de la "propagande pour Israël".



L'AFPS se mobilise pour dénoncer la participation de l'équipe "Israël Start Up Nation" au Tour de France, l'un des événements sportifs majeurs de l'année en France et dans le monde.

"En 2020, nous affirmons déjà que les propos de Sylvan Adams, le principal financeur de l'équipe, étaient sans ambiguïtés, lorsqu'il déclarait que les coureurs de l'équipe et les membres du staff sont

des ambassadeurs d'Israël qu'ils devaient présenter comme une démocratie vibrante et robuste, un pays normal, sûr, ouvert et tolérant", écrit l'AFPS dans son communiqué.

Pour cette année, "l'objectif de propagande reste inchangé pour l'équipe Israël Start Up Nation, mais la tâche s'annonce plus ardue parce qu'à la colonisation incessante, aux expulsions, à la répression quotidienne en Cisjordanie et à (Al-

Qods occupée) sont venus s'ajouter les bombardements de Ghaza, les centaines de morts dont de nombreux enfants, les milliers de blessés et les dizaines de milliers de déplacés et de sans abris, les arrestations en Israël et tout le système colonial et répressif d'apartheid", note encore l'AFPS.

Après une mobilisation exemplaire de l'AFPS et de ses groupes locaux, en 2020, "notre association sera de nouveau présente en 2021 pour dénoncer la grossière et honteuse opération de propagande qui prend en otage l'un des événements sportifs les plus populaires en France et dans le monde".

Tout au long des 21 jours de course, partout en France, "nous affirmerons, sans relâche, qu'Israël n'est pas un Etat normal, sûr, ouvert et tolérant, mais un Etat qui applique un régime d'apartheid et qui viole, en permanence le droit international et les droits humains et nous dénoncerons l'instrumentalisation du sport au service de cet Etat", a conclu l'AFPS.

FOOT/ EURO

L'attaquant des Pays-Bas Luuk de Jong forfait jusqu'à la fin du tournoi



Les Pays-Bas devront se passer de leur attaquant Luuk de Jong pour leur huitième de finale de l'Euro contre la République tchèque dimanche à Budapest: le joueur de Séville, blessé à un genou, est forfait jusqu'à la fin du tournoi, a annoncé la sélection.

"Luuk de Jong doit quitter le camp d'entraînement de l'équipe nationale néerlandaise. L'attaquant de Séville s'est blessé au ligament interne d'un genou lors d'un entraînement mardi", ont indiqué les Oranje dans un communiqué.

L'avant-centre aux 38 sélections (pour 8 buts) n'avait disputé qu'une poignée de minutes contre l'Ukraine puis l'Autriche lors de la phase de groupe. Deux rencontres remportées par les Pays-Bas qui ont signé un carton plein dans leur groupe C avec trois succès.

Le nouvel attaquant du FC Barcelone Memphis Depay était le plus souvent associé en pointe à un autre buteur, Wout Weghorst qui évolue à Wolfsburg.

FIFA

Le Congolais Constant Omari suspendu un an de toute activité liée au football

L'ex-président de la Fédération congolaise de football et ancien vice-président de la Confédération africaine (CAF), Constant Omari, a été suspendu un an par la Fédération internationale de football (FIFA) de toute activité liée au ballon rond.

La Commission d'éthique et Constant Omari ont ratifié un accord sur les sanctions infligées au Congolais : "Une interdiction de 12 mois de toute activité relative au football aux niveaux national et international et une amende de 66.444 euros", indique un communiqué de la FIFA publié sur son site officiel.

La FIFA précise que Constant Omari négociait avec Lagardère Sports la "commercialisation de certains droits de retransmission télévisée attribués à la société LC2 et le recouvrement des impayés". Selon la Fédération internationale, "ces négociations, conduites par M. Omari pour le compte de la CAF, avaient abouti à la mise en place de dispositions contractuelles extrêmement préjudiciables pour la Confédération, qui avait enregistré des pertes financières considérables".

"L'acceptation des avantages en question avait entraîné un conflit d'intérêts qui avait empêché M. Omari d'accomplir sa mission vis-à-vis de la CAF avec intégrité, indépendance et détermination", conclut la FIFA.

Selon plusieurs médias, l'instance internationale accuse Constant Omari d'avoir reçu 64.444 euros d'avantages dans le cadre de négociations liées à la commercialisation des droits TV de compétitions de la CAF. Des négociations qui avaient abouti à des dispositions "extrêmement préjudiciables" à la CAF.

Constant Omari était sur la sellette depuis plusieurs mois au sein de la FIFA. Celui qui a passé six ans au Conseil du football mondial, de 2015 à 2021, faisait l'objet d'une enquête de la part du Comité d'éthique de la FIFA. Enquête qui l'avait d'ailleurs empêché de se présenter à un nouveau mandat au Conseil de la FIFA, le

12 mars dernier à Rabat. Écarté du vote par la Commission de contrôle de la FIFA, le Congolais avait quitté la scène lors de l'Assemblée générale de la CAF qu'il avait dirigée et qui avait conduit à l'élection du Sud-Africain Patrice Motsepe à la présidence de la CAF.

Présentant sans doute le sort qui l'attendait, le Congolais avait d'abord annoncé qu'il ne se représenterait pas à la présidence de la Fédération congolaise de football, une institution qu'il dirigeait depuis 2003. Puis, le 16 juin, il avait surpris en annonçant sa démission. "J'estime qu'il est temps pour moi de passer la main", s'était-il sobrement justifié.

FOOT / LIGUE 1 (27E JOURNÉE)

MCA-ESS à l'affiche, le dauphin en péril à Alger

La match entre le MC Alger et le leader l'ES Sétif constituera l'affiche de la 27e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue à partir d'aujourd'hui, alors que le dauphin la JS Saoura défendra sa position en déplacement face au NA Hussein-Dey.

Solide leader avec 7 longueurs d'avance sur son poursuivant direct, l'Entente (56 pts) sera face à un véritable test, en affrontant une équipe du MC Alger (5e, 42 pts) qui reste sur un large succès à la maison face au Paradou AC (4-0). Vainqueur lors du match aller disputé au stade du 8-Mai-1945 (1-0), le "Doyen" tentera d'aligner un deuxième succès de suite et s'approcher ainsi du podium, une manière de sauver une saison qui a vu le Mouloudia perdre ses deux autres objectifs : la Ligue des champions et la Coupe de la Ligue professionnelle. La JS Saoura (2e, 49 pts) effectuera un déplacement périlleux à Alger pour défier le premier relégué de la NA Hussein-Dey (17e, 25 pts), dans un match entre deux équipes aux objectifs diamétralement opposés. Ayant réussi à mettre fin à quatre mois sans victoire en championnat, le Sasia abordera ce rendez-vous avec l'intention de l'emporter et quitter éventuellement sa position de relégué, en cas de faux pas de ses concurrents directs pour le maintien. De son côté, la JSS aura à cœur de préserver sa position de dauphin, ce qui passe inéluctablement par un bon résultat à Alger. Le CR Belouizdad et le MC Oran, qui occupent conjointement la 3e (47 pts), s'affronteront au stade Ahmed-Zabana d'Oran dans un duel indécis et ouvert à tous les pronostics. Une défaite de l'une ou l'autre équipe va l'éjecter du podium. Pour sa part, le CS Constantine (7e, 40 pts), tenu en échec mercredi à domicile par le CRB (0-0), aura une belle occasion d'ajouter trois points à son capital, en recevant la lanterne rouge JSM Skikda (17 pts), qui reste sur une mauvaise série de quatre défaites de suite.



LUTTE ACHARNÉE EN BAS DE TABLEAU

L'USM Alger (8e, 39 pts), battue lors des deux dernières sorties, n'aura plus droit à l'erreur, à l'occasion de son déplacement à l'Ouest pour défier le RC Relizane (16e, 26 pts). Les Algérois, dos au mur et qui aspirent à s'approcher du podium, devront faire face à une équipe du RCR dont la victoire est impérative pour pouvoir quitter la zone rouge. De son côté, l'Olympique Médéa (9e, 38 pts) accueillera l'AS Ain M'lila (11e, 31 pts) pour renouer avec la victoire et mettre fin à une série de cinq matchs sans le moindre succès. L'ASAM, en chute libre depuis quelques journées (quatre revers de rang, ndr), devra impérativement réagir et chercher à relever la tête pour éviter de se retrouver dans les profondeurs du classement. A Alger, le Paradou AC (10e, 34 pts), sèchement battu par le MCA, devra rester vigilant face à une accrocheuse équipe du NC Magra (14e, 27 pts) pour stopper l'hémorragie et

mettre fin à une série noire de quatre défaites consécutives. Le NCM, qualifié pour la finale de la Coupe de la Ligue, aura en revanche la mission de rester dans sa dynamique et d'aligner un cinquième match sans défaite. En bas de tableau, les deux relégués, le CA Bordj Bou Arreridj (19e, 17 pts) et l'USM Bel-Abbès (18e, 21 pts), poursuivront leur mission de sauvetage en recevant respectivement l'ASO Chlef (13e, 28 pts) et l'US Biskra (11e, 31 pts). La moindre fausse manœuvre des équipes locales risque d'être préjudiciable, à l'approche de la dernière ligne droite. A noter que le match JS Kabylie - WA Tlemcen a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des "Canaris" en demi-finale (retour) de la Coupe de la Confédération, face aux Camerounais de Coton Sport, dimanche au stade du 5-Juillet (Alger, 20h00).

R.S

FOOT / INTER-RÉGIONS (BARRAGES D'ACCESSION EN LIGUE 2)

Les matchs programmés au 20-Août 1955 délocalisés à Boumerdès

Les matchs de barrages d'accession en Ligue 2 amateur de football, domiciliés initialement au stade du 20-août 1955 d'Alger, sont délocalisés au stade OPOW de Boumerdès, a annoncé la Ligue

inter-régions (LIRF), jeudi soir sur son site officiel. "Les rencontres débiteront à 16h00 au lieu de 17h00. Les réunions techniques sont maintenues à leurs dates initiales (hier, demain 27 juin, et lundi 28 juin,

ndlr) au siège de la LIRF", précise la même source dans un communiqué, sans dévoiler les raisons de cette délocalisation. La JS Bordj Ménaïel du groupe (Centre-Est), est le premier club à accéder en Ligue 2 amateur,

en s'imposant jeudi aux tirs au but (4-2) devant le JSD Jijel (temps réglementaire et prolongations: 0-0), à l'occasion du premier barrage, disputé jeudi au stade 20-août-1955 d'Alger.

R.S

FOOTBALL

Annulation du tournoi des Académies de football de Tlemcen

Le grand tournoi des Académies de football (U11 et U13), initialement prévu durant la période du 27 juin au 5 juillet 2021 à Tlemcen, a été finalement annulé, a-t-on appris, vendredi, auprès du responsable de l'Académie de football Mouloudia Athletic Mansourah (MAM), regrettant cette décision contraignante pour le comité et les écoles invitées pour l'événement.

"C'est avec une grande amertume et un grand regret qu'on annonce, aujourd'hui, l'annulation du tournoi des Académies de football (U11 et U13), qui était prévu à partir de la fin de ce mois (juin) à Tlemcen, pour diverses raisons, mais essentiellement, la non disponibilité des lieux d'hébergement qu'on avait pensé offrir gratuitement aux participants, comme nous l'on promis des responsables locaux", a regretté l'initiateur et président du MAM, Sidi Mohamed Kazi-Tani, ajoutant son refus total d'assigner les écoles participantes à payer un centime dans un tournoi qui était essentiellement gratuit.

L'organisateur a tenu à s'excuser auprès de tous les participants et invités à la manifestation, promettant de maintenir le projet dès que les conditions s'y prêtent. Le tournoi des Académies de football (U11 et U13) de tournoi devait initialement regrouper 32 écoles de football pour chaque catégorie d'âge, représentant les différentes régions du pays. Dénommé par son initiateur "le Petit Fennec", le tournoi devait avoir un cachet national, mais surtout ouvert aux écoles des zones d'ombre, déshéritées et démunies qui "méritent une attention particulière pour le travail qui y ait effectué malgré le manque de moyens", selon les organisateurs.

"Cela devait être une première en Algérie que de regrouper cet important nombre d'enfants (1400 en tout). On souhaitait donner, en l'espace de quelques jours, de la joie dans une convivialité inédite et leur offrir d'excellentes conditions et beaucoup d'enthousiasme qui permettent à ses jeunes de s'en donner à cœur joie sur les pelouses du complexe de Tlemcen", a indiqué, le président de l'Académie de football Mouloudia Athletic Mansourah (MAM). Sur le plan sportif, le tournoi est prévu, au début, en un premier tour où les équipes participantes seront réparties sur des groupes équilibrés et à l'issue d'un mini-championnat dans le groupe qui débutera le 27 juin, les deux premiers au classement passeront aux 16es de finale où s'enchaînent les matchs en élimination directe, jusqu'à la finale qui aura lieu le 5 juillet au stade Akid-Lotfi à WA Tlemcen.

Outre les écoles des zones d'ombre, des invitations avaient été lancées à certaines écoles de clubs phares, pour relever de leur présence, l'événement. Le MC Alger, le NA Hussein Dey, le CR Belouizdad, le CS Constantine étaient entre autres, parmi ces écoles. Créée en 2015, l'Académie Mouloudia Athletic Mansourah (MAM) a pour mission de former des jeunes joueurs à la base, pour ensuite doter les différents clubs de la région par de bons éléments appelés à faire une longue carrière de footballeur. "Depuis 2015, on a réussi à placer un bon nombre des joueurs de notre école des différentes catégories dans les équipes, tout en donnant la priorité au WA Tlemcen, le club phare de la région. Pour l'instant, on a beaucoup de satisfaction et on est fier du travail que nos techniciens effectuent", a conclu le président.

R.S

FOOT / LIGUE 2 (DERNIERE JOURNEE)

Verdict final aujourd'hui pour les play-offs et le maintien

La 22e et dernière journée de Ligue 2, prévue aujourd'hui à 16h00, permettra de connaître qui de la JSM Béjaïa ou du RC Arbaâ accompagnera le MCB Oued Sly et le HB Chelghoum Laïd aux play-offs donnant accès à la Ligue 1, ainsi que les quatre malheureux infortunés qui accompagneront les huit clubs déjà relégués en Inter-régions. Les précédentes journées avaient déjà apporté leurs vérités, en annonçant notamment la descente officielle de l'AS Khroub, du CRB Ouled Djellal, du DRB Tadjinanet, du MSP Batna, du WR M'Sila, de l'USM Blida, de l'US Remchi et de l'OM Arzew. Un bilan incomplet cependant, car outre le troisième et dernier candidat aux play-offs, il reste à connaître les quatre formations qui iront au purgatoire. Un triste sort qui devrait se jouer entre sept clubs : trois dans le groupe Centre (CR Béni-Thour, Amel Boussaâda et IB Lakhdar) et quatre dans le groupe

Ouest (CRB Ain Oussera, RCB Oued R'houi, SC Ain Defla et IRB El Kerma), alors que dans le groupe Est, les jeux sont faits depuis belle lurette déjà, aussi bien pour les play-offs que pour la relégation. Dans d'autres circonstances, certains matchs inscrits au programme de cette 22e journée, comme US Chaouia - HB Chelghoum Laïd, CA Batna - MO Constantine, CR Témouchent - MCB Oued Sly et surtout le derby algérois entre l'ES Ben Aknoun et le RC Kouba, auraient probablement figuré à l'affiche. Mais finalement, les seuls duels qui vaudront le détour aujourd'hui seront les confrontations ayant un rapport direct avec l'accession ou la relégation. Des duels qui se joueront majoritairement à distance, le match SC Ain Defla - IRB El Kerma, entre le 9e qui reçoit le 10e, étant le seul à opposer deux concurrents directs pour le maintien. Ainsi, pour le dernier billet donnant accès

aux play-offs, le RC Arbaâ (leader) ira chez l'USM Blida, lanterne rouge du groupe Centre et premier club de Ligue 2 à avoir été officiellement relégué au palier inférieur, au moment où la JSM Béjaïa (2e) se déplacera chez le WR M'sila (11e/également relégué). Dans la course à la survie, les matchs les plus intéressants à suivre seront probablement les duels à distance USM El Harrach - IB Lakhdar, MO Béjaïa - Amel Boussaâda et WA Boufarik - CR Béni-Thour. Les conditions d'avant-match semblent identiques pour les trois candidats au maintien, qui auront la malchance de jouer tous en déplacement, et avec l'obligation de gagner pour espérer se sauver. Dans le groupe Ouest, et outre le duel direct SCAD-IRBEK, les matchs à enjeu sont CRB Ain Oussera - MC Saïda et US Remchi - RCB Oued R'houi, car susceptibles de désigner l'autre club relégué.

R.S

SYRIE

Quatre morts dans l'explosion d'une mine à Hama

Quatre militaires ont été tués jeudi par l'explosion d'une mine antipersonnelle dans la province centrale de Hama en Syrie, a rapporté l'agence de presse nationale SANA. La mine antipersonnel, posée par les rebelles avant leur défaite, a explosé alors qu'un bus militaire passait près du village de Rasm Ghazali dans l'est de la province de Hama, selon le rapport de SANA. De son côté, l'Observatoire syrien des droits de l'homme (opposition) a indiqué que six autres soldats avaient été blessés. Il a ajouté que la mine antipersonnelle avait été posée par le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), qui contrôlait cette zone.

BRÉSIL

Toutes les poursuites contre de Lula annulées

Un magistrat de la Cour suprême du Brésil (STF) a annulé jeudi deux nouvelles procédures qui avaient été lancées à l'encontre de Luiz Inacio Lula da Silva par l'ex-juge Sergio Moro, qui avait déjà été déclaré "partiel" dans l'affaire qui avait valu à l'ancien président 19 mois de prison. Cette décision invalide tous les éléments recueillis par Sergio Moro et remet les procédures à zéro, éliminant la possibilité d'une condamnation relativement rapide en seconde instance empêchant Lula, 75 ans, de se présenter à l'élection présidentielle de novembre 2022. Gilmar Mendes a jugé qu'il y avait "identité de faits et juridique" entre l'affaire pour laquelle M. Moro avait été déclaré "partiel" et les deux autres passées dans les mains de la figure de proue de l'opération anticorruption Lavage Express lancée depuis Curitiba (sud). Lula a été condamné par Sergio Moro en 2017 à 9 ans et demi de prison pour avoir bénéficié d'un triplex sur le littoral pauliste offert par une entreprise de BTP en échange de contrats avec le groupe pétrolier étatique Petrosbras. Une tribunal a confirmé et alourdi la sentence en appel, ce qui a empêché l'ex-président (2003-2010) de participer à l'élection de 2018 et l'a maintenu sous les verrous d'avril à novembre 2019. Mais la seconde chambre du STF (composée de cinq juges) a donné raison en mars à la défense de Lula dénonçant la "partialité" de Sergio Moro, mise notamment en évidence lorsque celui-ci a été nommé ministre de la Justice par le président d'extrême droite Jair Bolsonaro. La Cour suprême a ratifié cette décision en séance plénière, par 7 voix contre 4.

CRISE POLITIQUE EN TUNISIE

Mechichi rencontre des représentants de partis et blocs parlementaires



Le chef du gouvernement tunisien, Hichem Mechichi, a eu une série de rencontres avec les représentants des partis et blocs parlementaires qui le soutiennent, a indiqué jeudi le gouvernement dans un communiqué, cité par l'agence TAP. "Ces rencontres ont été l'occasion de discuter des derniers développements sur les scènes politiques et économiques nationales et de se pencher sur les

moyens susceptibles de surmonter les difficultés entravant l'action du gouvernement et de pouvoir résoudre la crise politique dans laquelle se débat le pays", précise la même source. Le chef du gouvernement tunisien a, dans ce cadre, rencontré des élus des blocs parlementaires d'Ennahdha, de Qalb Tounes, de la Réforme, de Watania et de Tahya Tounes. Il a écouté leurs propositions pour relever les défis posés par

la crise économique et sociale difficile et par la situation sanitaire due à la propagation de la pandémie de la Covid-19, indique le communiqué. Pour Mechichi, la crise socio-économique fait appel à la solidarité de l'ensemble des Tunisiens, des acteurs politiques et des institutions de l'Etat. "L'heure exige d'unifier les efforts pour sortir de la crise et d'éviter tous les tiraillements et surenchères politiques qui ne

font qu'aggraver la situation", note, en outre, le communiqué. Les représentants des partis ont affirmé leur détermination à soutenir les plans d'action du gouvernement dans les différents domaines et d'appuyer ses programmes, en particulier dans les domaines économique, social et de développement. Ils ont, également, insisté sur la nécessité d'une meilleure coordination entre le gouvernement et le parlement au niveau législatif.

NIGER

Une dizaine de morts lors d'attaques dans l'ouest

Une dizaine de personnes ont été tuées jeudi au Niger lors d'attaques dans la région ouest de Tillabéri, où les civils sont de plus en plus ciblés par des terroristes présumés, ont indiqué des élus locaux aux médias. Les attaques ont eu lieu "aux environs de 15h30 locales (14h30 GMT), les assaillants à moto ont tué au moins quinze personnes, dont quatre dans le village de Danga-Zouani, et quatre à Ko-

rombara, un village tout proche. Les autres personnes ont été abattues dans leur champ", a affirmé un élu local, cité par l'agence AFP. Un responsable municipal a affirmé "qu'au moins dix personnes ont été tuées dans ces attaques" évoquant "un bilan encore provisoire". Les assaillants "sont venus à motos" et "certains paysans ont été tués dans leur champs où ils semaient" des céréales en ce

début de la saison des pluies au Niger, a expliqué ce responsable municipal. "On nous a annoncé également que des greniers à céréales et des cases ont été brûlés", a-t-il déploré, assurant que "les Forces de défense et de sécurité (FSD) ont déjà été envoyées sur place pour sécuriser le secteur". Un ex-maire de Tondikiwindi dans la même région, a "confirmé" les attaques, sans donner de bilan précis.

BURKINA FASO

Prorogation pour 18 mois de l'état d'urgence

L'Assemblée nationale du Burkina Faso a voté jeudi la prorogation pour 18 mois de l'état d'urgence en vigueur dans 14 des 45 provinces du pays qui sont en proie à des attaques terroristes, ont indiqué des médias sur place. Cent vingt députés ont voté pour et six se sont abstenus. Cette prorogation entrant en vigueur le 13 juillet concerne des provinces réparties dans les régions de la Boucle du Mouhoun (est), du Centre-Est, de l'Est, des Hauts-Bassins (ouest), du Nord et du Sahel (nord-est). Elle permettra aux autorités locales de poursuivre la prise des mesures adaptées à leurs zones de compétence dans la lutte antiterroriste, a dit la ministre de la Justice, Victoria Ouedraogo Kibora. Elle a par ailleurs annoncé que depuis son entrée en vigueur en 2019, l'état d'urgence a permis l'arrestation de 800 personnes dont les procès vont bientôt s'ouvrir. Le Burkina Faso est la cible d'attaques terroristes depuis 2015. Si les autorités ont consenti des efforts dans la lutte contre ce fléau, des observateurs disent noter que les violences se multiplient sur le terrain.

FRANCE

Des migrants installent 250 tentes devant la mairie de Paris

Des migrants sans-abris et leurs soutiens ont installé jeudi soir environ 250 tentes sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, pour réclamer une solution d'hébergement, a rapporté l'agence AFP. Ces personnes, pour l'essentiel des familles originaires d'Afrique subsaharienne ou des mineurs, ont déployé les tentes pour s'y installer au moment où les cloches de la mairie sonnaient 20 heures. "On réclame leur mise à l'abri parce que depuis

deux, trois semaines, on ne s'en sort plus, notre réseau d'hébergement solidaire est complètement saturé. On a alerté la préfecture (de la région Ile-de-France), mais on n'a eu aucune réponse. On espère que la mairie (PS) va nous apporter son soutien", a déclaré sur place Kerill Theurillat, un responsable local de l'association Utopia56, à l'origine de l'action. Dans une lettre datée de mercredi envoyée aux autorités régionales, la mairie de Paris attire

l'attention de l'Etat "sur la situation des familles demandeuses d'asile sans solution d'hébergement à Paris, dont les signalements se multiplient". "Pour ne pas laisser perdurer cette situation, au risque de voir se reconstituer des campements de grande ampleur tels qu'ils ont pu exister ces dernières années dans le nord parisien", ajoute cette lettre. "Nous demandons qu'une prise en charge des familles puisse être réalisée dans les meilleurs délais".

LIBYE

L'UE demande le retrait immédiat des forces étrangères

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE) ont appelé au retrait immédiat de toutes les forces étrangères et mercenaires de Libye, a rapporté hier l'agence de presse italienne Aki.



Les dirigeants de l'UE ont souligné "l'importance que les européens attachent à la réalisation d'un règlement durable en Libye sous la bannière des Nations Unies", ont-ils précisé dans la déclaration finale publiée hier lors de leur dernier sommet avant la pause de l'été, précise l'agence de presse Aki. A cet effet, le document insiste sur "la nécessité de tenir les élections convenues dans la feuille de route à leur date prévue, à savoir le 24 décembre de cette année, et que leurs résultats soient acceptables pour tous". Les dirigeants européens ont, en outre,

"exprimé leur espoir que les Libyens progressent davantage dans le domaine du dialogue national et prennent en main le sort de leur pays". Jeudi, l'Union européenne a affirmé son "engagement" à apporter le soutien nécessaire à la préparation des élections législatives, prévues le 24 décembre, et au maintien du cessez-le-feu en Libye. Un communiqué publié par la Mission européenne en Libye a salué l'atmosphère "positive" qui a caractérisé la deuxième conférence de Berlin, qui s'est tenue dans la capitale allemande, mercredi, avec la participation, entre autres, du chef du

gouvernement de transition libyenne, Abdelhamid Debeibah et des représentants de 17 pays et de quatre organisations internationales. La deuxième conférence de Berlin a publié un communiqué final qui comprend 57 points sur lesquels un consensus a été atteint. Ledit communiqué devant être remis à l'ONU et au Conseil de sécurité souligne notamment la nécessité de tenir des élections à la date prévue, le 24 décembre prochain, insistant à nouveau sur la nécessité de mettre en œuvre les résultats de la première conférence de Berlin. R.I & APS

SOUDAN DU SUD

Le massacre de Solhan a été perpétré par des adolescents

Le massacre du 4 juin à Solhan, l'attaque la plus meurtrière contre des civils au Burkina Faso depuis des années, a été perpétré principalement par des enfants âgés de 12 à 14 ans, ont indiqué les Nations unies et le gouvernement burkinabais. Plus de 130 personnes ont été tuées lorsque des assaillants armés ont fait irruption dans le village, ouvrant le feu sur les habitants et brûlant des maisons. Le porte-parole du gouver-

nement burkinabé, Ousseni Tamboura, a déclaré que la majorité des assaillants étaient des enfants, ce qui a suscité une vive indignation du côté des Nations unies, rapporte le site Voafrique (service de Voice of America). "Nous condamnons fermement le recrutement d'enfants et d'adolescents par des groupes armés... Il s'agit d'une grave violation de leurs droits fondamentaux", a déclaré l'UNICEF, l'agence des Nations unies pour l'en-

fance, dans un communiqué publié jeudi. Malgré les interventions des forces de maintien de la paix de l'ONU et des forces armées internationales, les attaques des extrémistes se poursuivent sans relâche dans la région du Sahel en Afrique de l'Ouest. Des responsables locaux du nord du Burkina Faso, où les terroristes occupent de vastes zones, ont déclaré que des enfants soldats avaient été utilisés par des groupes extrémistes au cours de l'an-

née écoulée, mais l'attaque de ce mois-ci était de loin le cas le plus médiatisé. Des centaines de personnes ont été tuées et plus de 1,2 million sont déplacées, a déclaré l'UNICEF, précisant que beaucoup de civils ont été forcés de se réfugier dans des camps de fortune parsemés dans le nord, l'est et le centre arides. Plus de 2 200 écoles ont été fermées, soit environ une sur dix, ce qui affecte plus de 300 000 enfants. R.I

MOZAMBIQUE

Le président Nyusi promet d'éradiquer les terroristes

Le président mozambicain Filipe Nyusi a promis hier d'éradiquer les terroristes qui sèment la terreur dans le nord-est du pays depuis plus de trois ans, avec l'aide militaire des pays d'Afrique australe. Le chef d'Etat s'était jusque-là montré réticent à toute intervention étrangère. Mais mercredi, les seize pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), réunis à Maputo, ont an-

noncé un accord pour l'envoi prochain de troupes. Ni le nombre d'hommes, ni le calendrier n'ont toutefois été annoncés. "Nous ferons tout pour que les temps à venir soient synonymes de désespoir et d'agonie pour les terroristes opérant au Mozambique" a déclaré M. Nyusi dans un discours à l'occasion du 46e anniversaire de l'indépendance du pays, retransmis à la télévision. "Les courageuses forces de

défense et de sécurité du Mozambique intensifieront les opérations pour traquer ces criminels, recevant le soutien nécessaire de la SADC et des pays amis, mais sans compromettre notre souveraineté", a-t-il poursuivi. Le président a réitéré avoir refusé des aides étrangères pour lutter contre les violences dans la région, rappelant accueillir des missions militaires de formation. R.I

Le Portugal et les Etats-Unis ont envoyé des militaires pour former les troupes locales. Et une mission de l'Union européenne doit être approuvée le 12 juillet, a déclaré à l'AFP le ministre portugais des Affaires étrangères, Augusto Santos Silva. Les violences dans le nord-est du pays ont fait 2 900 morts, selon l'ONG ALCED, et forcé près de 800 000 autres à fuir, selon l'ONU. R.I

Brèves

GHAZA

Les Nations Unies mettent en garde contre une "nouvelle escalade"

L'Envoyé de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a déclaré, jeudi, que l'accord de cessez-le-feu entre Palestiniens et Israéliens est toujours fragile, mettant en garde contre une "nouvelle escalade destructrice" dans la Bande de Gaza. C'est ce qui est ressorti de son discours lors d'une session actuellement tenue par le Conseil de sécurité de l'ONU à son siège à New York sur la situation au Moyen-Orient. Wennesland, a déclaré que l'accord du cessez-le-feu (entre Palestiniens et Israéliens) "est toujours fragile et une nouvelle escalade destructrice à Gaza doit être évitée". L'Envoyé de l'ONU pour le processus de paix a exhorté la puissance occupante à "assurer la sûreté et la sécurité de la population palestinienne, conformément à ses responsabilités en vertu du droit international". "Tous les auteurs de violences doivent être tenus responsables et rapidement traduits en justice", a ajouté le responsable onusien. R.I

YÉMEN

Destruction d'un drone lancé par les Houthis vers l'Arabie saoudite

La Coalition arabe au Yémen a annoncé la destruction d'un drone chargé d'explosifs lancé par le mouvement Ansarullah dit Houthis vers l'Arabie saoudite, ont rapporté hier des médias saoudiens. "Un drone lancé par la milice terroriste Houthi vers la zone de Khamis Mushait (sud du Royaume) a été détruit. La milice Houthi poursuit ses tentatives de ciblage, raison pour laquelle nous prenons des mesures opérationnelles pour protéger les civils et leurs biens de ces attaques", selon un communiqué publié par la Coalition arabe, relayé par l'Agence de presse saoudienne (SPA). La coalition arabe a annoncé mercredi, dans 3 communiqués distincts, la destruction d'un drone lancé vers Jazan (sud-ouest du Royaume), un autre vers Khamis Mushait (sud), et 4 autres chargés d'explosifs visant la région sud du Royaume. Le conflit au Yémen oppose depuis 2014 les forces du gouvernement reconnu par la communauté internationale, aux Houthis qui ont pris le contrôle d'une partie du territoire, dont la capitale Sanaa. La situation s'est encore compliquée avec l'intervention de l'intervention de l'Arabie saoudite en 2015, dirigeant une Coalition arabe qui mène des opérations militaires pour soutenir les forces pro-gouvernementales. R.I

IRAK

Cinq policiers tués dans une explosion à Kirkouk

Cinq membres de la police fédérale irakienne ont été tués dans un attentat à la bombe, dans la nuit de jeudi au vendredi, à minuit, dans la province de Kirkouk (nord), selon une source sécuritaire. Un officier de police de Kirkouk cité par des agences a déclaré : "Un engin explosif, probablement dissimulé par des éléments de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique, Daech", a explosé à bord d'un véhicule militaire dans la région de Wadi al-Shay du district de Daquq, dans la province de Kirkouk". La source a ajouté que "l'explosion a tué cinq membres de la police fédérale qui se trouvaient à bord du véhicule". La fréquence des attaques d'éléments présumés de Daech a augmenté, et plus particulièrement dans la zone située entre Kirkouk, Salah al-Din (nord) et Diyalra (est). En 2017, l'Irak a déclaré la victoire sur Daech et avoir repris le contrôle de son territoire, en vah par l'organisation à l'été 2014, et qui était estimé à environ un tiers de la superficie du pays. R.I

Nice : un enfant de dix ans se noie dans une rivière lors d'une sortie avec son foyer

Un enfant a trouvé la mort en se noyant dans une rivière, près de Nice. Il effectuait une sortie avec deux autres membres de son foyer. La sortie d'un groupe d'enfants hébergés au foyer de l'Enfance de la Trinité (Alpes-Maritimes) a viré au drame. Alors qu'il se baignait dans le Paillon, une rivière située près de la commune de Blaouasac, un garçon âgé d'une dizaine d'années s'est en effet noyé, sous l'œil de ses camarades et d'une éducatrice spécialisée.

"Tous ont cru qu'il faisait semblant de se noyer"

Selon le Républicain Lorrain, le lieu était connu des enfants et la victime de cet accident savait nager. Cela explique peut-être la réaction tardive de l'éducatrice, qui aurait d'abord cru à une farce. "Il a appelé l'éducatrice par son prénom en agitant les bras, (mais) tous ont cru qu'il faisait semblant de se noyer car il avait pour habitude d'être blagueur", aurait déclaré le parquet. Sorti de l'eau par ses camarades et pris en charge par les secours, l'enfant n'aurait malheureusement pas pu être sauvé. Son corps va prochainement être autopsié pour déterminer les causes exactes de sa mort et le parquet de Nice a ouvert une enquête pour "homicide involontaire".

La noyade, première cause de mortalité accidentelle chez les moins de 25 ans
Hélas, cette noyade rappelle d'autres drames similaires qui ont eu lieu récemment. D'après les informations de santeplus.fr, la noyade est la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans. Au total, ce type d'accident entraînerait le décès de près de 1 000 personnes en France. Les noyades accidentelles se déroulent souvent lors du relâchement de la surveillance de l'adulte responsable, certains morts peuvent être facilement évités. En conséquence, le gouvernement recommande donc de "surveiller les enfants en permanence, toujours rester près d'eux quand ils jouent au bord de l'eau et se baigner avec eux lorsqu'ils sont dans l'eau" et de faire surveiller chaque enfant par un seul adulte responsable.

Inondations : plusieurs villes de France touchées par des pluies diluviennes

Ce lundi 21 juin, plusieurs villes de l'Hexagone ont subi de très fortes inondations. Traditionnellement, on associe le 21 juin au début de l'été et à la fête de la musique... Mais cette année, la météo en a décidé autrement ! Dans l'Oise et dans la Marne, les concerts ont dû faire place à un festival de pluie diluviennes, de chutes de grêle et d'inondations.

Des voitures emportées à Reims

À Reims, dans la Marne, les orages ont été particulièrement violents : selon la Préfecture, il serait tombé plus de 50 mm de pluie en deux heures dans le centre-ville. La ville subit ainsi sa troisième inondation en 2 semaines, le temps n'est manifestement pas tendre envers la Cité des Sacs. Comme en témoignent les images, la pluie a été si forte que des voitures auraient été emportées par le courant. Vers 20h30, environ 900 foyers ont été privés d'électricité mais grâce à la réactivité des secours, la situation se serait améliorée quelques heures plus tard. Météo similaire à Beauvais où entre 35 et 60 mm de pluie seraient tombés entre 22h et 23h. Comme à Reims, les routes étaient impraticables, des torrents de boue ont pu être observés et un avion aurait même été détourné sur l'aéroport de Lille en raison des intempéries. Malheureusement, une personne serait tombée dans le Thérain et serait toujours portée disparue à l'heure où sont écrites ces lignes. La Préfecture se veut toutefois rassurante et indique que : "D'importants moyens ont été mis en oeuvre pour la retrouver : plongeurs, maître chien et drones équipés de caméras thermiques." D'après la maire de Beauvais, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle devrait être octroyée.

Des pêcheurs font une trouvaille macabre dans un bateau abandonné en pleine mer

Ces pêcheurs ont fait une macabre découverte sur un yacht à la dérive près des Philippines. Une histoire virale qui a fait le tour du monde.



Cette histoire démarine-semble plus à un film de fiction qu'à une histoire vraie. Un groupe de pêcheurs l'a pourtant bel et bien vécu.

Une histoire devenue virale
L'événement s'est déroulé dans la mer des Philippines, à environ 65 km au large des côtes de la ville de Barobo. L'histoire a été si frappante qu'elle est devenue virale et a fait le tour du monde via les réseaux sociaux.

Selon mag.elcomercio.pe, un pêcheur nommé Christopher Rivas travaillait avec un ami lorsqu'ils ont repéré un yacht en bon état. Comme ils l'ont vu abandonné et à la dérive, les hommes ont décidé de monter dedans et ont découvert que tout était à l'abandon à l'intérieur. Mais ce n'était pas tout, car le destin avait une surprise pour eux.

Un corps momifié
Les pêcheurs ont trouvé le corps

d'un homme en parfait état. Il était momifié, allongé sur son bras droit et avec une radio à proximité, comme s'il avait essayé d'appeler de l'aide en haute mer avant de mourir. Le corps appartient à Manfred Fritz Bajorat, un Allemand de 59 ans qui a entrepris un tour du monde à la voile depuis Majorque il y a une vingtaine d'années avec sa femme.

La cause du décès est connue
En fait, les photos qu'ils ont

trouvées éparpillées dans le bateau montrent les membres de sa famille. Malheureusement, sa femme est décédée d'un cancer en 2010.

"L'autopsie réalisée par le laboratoire médico-légal régional a permis de déterminer que la cause du décès était un infarctus aigu du myocarde", a expliqué à l'AFP le porte-parole de la police nationale. On estime qu'au moment de la découverte de son corps, il était mort depuis plus de sept jours.

Floride : une femme découvre par hasard être (presque) milliardaire

Une femme originaire de Floride a découvert être soudainement devenue milliardaire en se rendant à la banque pour vérifier son solde. Enfin presque... Comment réagiriez-vous si vous découvriez être un jour soudainement devenu milliardaire ? Et on ne vous parle pas d'une loterie cette fois-ci. L'histoire est encore plus improbable que cela...

999 985 855,94 de dollars

Comme le rapporte WFLA-TV, une femme originaire de Largo, en Floride, a découvert samedi 19 juin une somme exorbitante sur son compte en banque : 999 985 855,94 de dollars. Tout a commencé par une banale sortie à la banque. Julia Yonkowski s'y rend afin de retirer de l'argent et de vérifier son solde. C'est lorsqu'elle a obtenu le reçu qu'elle a pris connaissance de cet incroyable montant. La floridienne s'est dite à cet instant "horrifiée" par la situation. "Je sais que j'ai lu des histoires sur des gens qui ont pris l'argent ou ont retiré de l'argent, puis ils ont dû le rembourser et je ne



le ferais pas de toute façon parce que ce n'est pas mon argent", a-t-elle déclaré à la chaîne de télévision.

Un solde en réalité négatif

Mais alors, comment Julia Yonkowski est-elle devenue milliardaire du jour au lendemain ? Dans un autre article de WFLA-TV, nous apprenons que la banque a commenté l'histoire. D'après elle, Julia n'a ja-

mais été milliardaire. Au contraire, puisque le solde évoqué était en fait... négatif.

Il s'agirait tout bonnement d'une technique pour prévenir d'une éventuelle fraude et ainsi geler un compte. Julia n'avait visiblement pas effectué toutes les bonnes démarches auprès de la banque concernant le décès de son mari, qui avait aussi la main sur le compte.

LA 1^E SOIRÉE DU FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN À ALGER

Le groupe Raina Rai enchante le public

Le groupe Raina Rai accueillait, dans le cadre le 21^e Festival culturel européen à Alger, un public nombreux et enthousiasmé.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi sous le slogan, "L'Algérie chante l'Europe", la 21^e édition de ce festival a été ouverte par le groupe mythique Raina Rai qui a rendu une dizaine de pièces, au plaisir d'un public qui aura ainsi renoué avec les spectacles, après plus de deux ans d'interruption de toute activité culturelle pour cause de pandémie. Dans des atmosphères de grands soirs, créées également par la technique et ses trois consoles, du son, de la lumière et de l'animation numérique sur écran, dirigées respectivement par Amine Kariche, Mohamed Ourzik et Ghani Mazouz, ainsi que Abderrahmane Bouhaddad, le public a pu ainsi apprécier, deux heures et demie durant, la virtuosité et le génie créatif des musiciens dirigés par l'infatigable Lotfi Attar. Également animé par Belhadj Nabil Ourradi à la basse, Fethi Maher Ziani Chérif au clavier, El Hachemi Djellouli à la batterie et au chant, Dendane Chikh au saxophone, Mimou Belkheir à la percussion et au chant, et Adem Kaddour à l'accompagnement rythmique, le groupe, a entonné entre autres pièces, "Amarna", "Z'Ghaida", "Tayla", "Raina hak", "Lala Fatima", "Ma s'Ranna",



"Djelloul", "Goulou'L'Mama", "Hakda", "Z'Har", "Zabana" et la légendaire "Ya Zina". Un court répertoire de variétés occidentales a également été rendu par l'ensemble de Sidi Bel Abbès, interprétant notamment, "Caravane", un instrumental suivi d'une improvisation sur une cadence blouse et un 12 mesures inversé, "La Bohème" et "Hier encore" de Charles Aznavour, et le tube d'anthologie du groupe mythique des Rolling Stones, "I can't Get No Satisfaction". Pimpants et souriants, les musiciens ont embarqué l'assistance dans une randonnée onirique, très appréciée par le public qui a donné du répondant aux artistes, leur adressant des applaudissements répétés et des youyous nourris. Le

groupe Raina Rai a été fondé en 1980 par les musiciens originaires de Sidi Bel Abbès, Tarik Chikhi (1953-2019), Kaddour Bouhentouf, Hachemi Djellouli et Lotfi Attar, qui étaient déjà membres du groupe des "Aigles noirs". Mêlant Rai traditionnel et rock, le groupe a très vite connu le succès grâce également à la touche particulière de Lotfi Attar et le son de sa Fender stratocaster sous l'effet de la distorsion qui consacra l'identifiant sonore de Raina Rai. Rejoint par Djilali Rezkallah (1962-2010) le groupe produira une dizaine d'albums, avec plusieurs chansons à succès, dont l'éternelle "Ya Zina" sorti en 1983. Auparavant, l'ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, John

O'Rourke a donné lecture à l'allocution d'ouverture du 21^e Festival culturel européen en Algérie, en présence des représentants des différentes missions diplomatiques accréditées à Alger des pays accueillis, ainsi que de plusieurs invités et du directeur du Tna, Mohamed Yahiaoui. S'accompagnant en arpège avec les sonorités cristalline de la Kora (instrument à cordes verticales de l'Afrique de l'Ouest), l'auteur, conteur et musicien Fayçal Belattar a donné lecture sous un éclairage feutré, à un texte poétique de sa plume, inspiré de l'œuvre, "Identités meurtrières" d'Amine Malouf, dans lequel il prône plus d'amour et d'humanisme entre les individus et les peuples. Donnant à son instrument des élans de narrateur, le conteur était soutenu par la jeune virtuose du Qanun, Linda Ludmila Slaim qui a assuré un accompagnement d'ornement en répliques et en accords, faisant judicieusement ressortir de son instrument à l'esprit habituellement de l'orchestration à l'unisson, des sonorités de harpe. Le 21^e Festival culturel européen se poursuit au Tna jusqu'au 2 juillet prochain, avec la participation de quatorze pays européens.

A.B

Tizi-Ouzou: un gala artistique en hommage à Lounes Matoub

Le combat et la mémoire du chanteur Lounes Matoub ont été évoqués et salués jeudi au théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou lors d'un gala artistique à l'occasion du 23^e anniversaire de son assassinat, le 25 juin 1998. Une vingtaine d'artistes, jeunes et anciens, ont salué la mémoire du chanteur engagé, lors de ce gala à l'initiative de la fondation éponyme

en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et la direction locale de la culture. Malika Matoub, sœur du chanteur et présidente de la fondation, a évoqué le combat de son frère et rendu hommage à ses compagnons, ceux qui avaient partagé son combat et ceux qui continuent à s'en réclamer et à le porter. Né le 24 janvier 1956 à Taourirt-Moussa à Beni-Douala, au Sud de Tizi-Ouzou,

Lounes Matoub a été assassiné par un groupe terroriste le 25 juin 1998, à l'âge de 42 ans, sur une route menant à son village. Poète et chanteur engagé en faveur de tamazight, la liberté d'expression, la diversité et pour une Algérie démocratique, avait à son actif une discographie prolifique qui continue à inspirer les jeunes artistes.

N.C

Un concours sur le film documentaire dans le patrimoine culturel

Le ministère de la Culture et des Arts organise à partir du 24 juin un concours sur le film documentaire dans le patrimoine culturel sous le slogan "Le film documentaire... une rencontre de mémoire et d'image" pour documenter et décrire la richesse culturelle aux yeux du cinéma, indique un communiqué du ministère. Le concours est ouvert à toutes les catégories d'âge et aux différents créateurs amateurs, aux académiciens et aux professionnels pour les films documentaires produits entre 2020 et 2021 dont la durée ne dépasse pas 30 minutes en excluant les films de fiction. Le concours des films traite du patrimoine immatériel en Algérie d'expression orale, les arts d'expression corporelle, les festivals et les rituels, les arts traditionnels authentiques à l'instar des tapis, le textile, les vêtements, la gastronomie et les plats traditionnels. Les œuvres doivent être adressées du 24 juin au 24 juillet 2021 via l'email: filmdocumentaire@m-culture.gov.dz, pour trois Prix à savoir: Meilleur scénario, Meilleure mise en scène et Meilleur documentaire.

N.C

Tiaret: Séminaire sur "les hauts faits des oulémas dans la préservation du référent religieux"

Le thème "les hauts faits des oulémas de la nation dans la préservation du référent religieux" a été au cœur d'un séminaire scientifique organisé à Tiaret en présence du président du Haut conseil islamique (HCI), Abdelah Ghoulam Allah. Le président du HCI a souligné dans son intervention lors de cette rencontre abritée par le Centre culturel islamique que "la culture et le savoir islamiques étaient ancrés dans les esprits des Algériens au point où le colonisateur n'a pas pu les déraciner. Le référent religieux était le rempart qui a préservé l'identité algéro-islamique", relevant l'importance du référent religieux dans la sauvegarde de l'identité algérienne face aux pratiques du colonisateur pour l'édification d'une forte Algérie nouvelle". Pour ce responsable, le mérite de la consécration de la culture islamique et la préservation du référent religieux et l'identité nationale revient aux cheikhs qui ont fait de la sensibilisation des gens et la préservation du legs culturel, historique et religieux leurs missions principales". De son côté, les représentants du ministère des Affaires religieuses et des wakfs, a soutenu que "le référent religieux a protégé l'Algérie et les Algériens et unifié leurs rangs".

N.C

L'INSTITUT FRANÇAIS

Inauguration de l'exposition "Le phénomène Martin" à Alger

L'exposition, "Le phénomène Martin", dédiée à l'œuvre prolifique du grand compositeur tchèque, Bohuslav Martinů à été inaugurée à Alger, dans le cadre des célébrations du 40^e anniversaire de la fête de la musique qui se déroulent dans le strict respect des mesures d'hygiène sanitaire contre la propagation du Coronavirus. Ouverte à la médiathèque de l'Institut français d'Alger (Ifa) par l'ambassadrice de la République tchèque en Algérie, Lenka Pokorna et l'ambassadeur de France en Algérie, François Gouyette, cette rétrospective sur les parcours singulier et l'œuvre colossale de Bohuslav Martinů (1890-1959), qui s'étale jusqu'au 7 juillet prochain. Quatrième grand compositeur tchèque après Antonín Dvořák (1841-1904), Leoš Janáček (1854-1928) et Bedřich Smetana (1854-

1884), Bohuslav Martinů créateur autodidacte et non-conformiste, avait réussi en 1923 à obtenir une bourse d'étude en France où il s'établira durant 17 ans, après des débuts marqués par Maurice Ravel, Albert Roussel, Paul Dukas et surtout Claude Debussy. Conçue dans un élan dynamique, l'évocation de Bohuslav Martinů est déclinée en deux volets principaux, peut-on lire sur le document de présentation de cet événement, "la vie mouvementée du compositeur et son œuvre phénoménale" d'une part, et la "réflexion scénographique, de l'époque et d'aujourd'hui, de ses réalisations scéniques", d'autre part.

Les visiteurs de cette exposition peuvent ainsi apprécier des pièces d'archives, des photographies, des décors et des costumes de théâtre ainsi que des œuvres plastiques tout en décou-

tant des pièces musicales de Bohuslav Martinů, "un des représentants de la modernité musicale du XX^e siècle". Des extraits du "Concerto da Camera, quatuor pour cordes No 7", de Bohuslav Martinů, et une partie de l'acte III de son ballet, "Spalicek, de jeux folkloriques, coutumes et contes de fêtes - Ballet revue", programmés exclusivement pour le vernissage, ont été diffusés dans la salle des spectacles de l'Ifa. Rappelant que l'intégralité de ce ballet légendaire sera diffusée le jour de la clôture, l'ambassadrice de la République tchèque en Algérie, Lenka Pokorna, a relevé le "caractère européen et universel de l'homme", qui est resté, a-t-elle ajouté, "profondément attaché à ses valeurs ancestrales". Auparavant, l'ambassadeur de France en Algérie, François Gouyette, accompagné du di-

recteur de l'Ifa, Philippe Monestes, et l'ensemble de leurs invités, ont assisté à un récital pour guitares, rendu dans le cadre de la même manifestation, par une dizaine d'étudiants et enseignants des écoles et Instituts de musique, dont les enseignants, Sihem Himeur et Moulay Mekki. Issu de la ville de Mostaganem et professeur de guitare à l'Académie internationale de musique et de danse (Acima), Moulay Mekki, longtemps applaudi par l'assistance, a interprété, entre autres pièces, "Recuerdos Alhambra", de Francisco Tárrega et "Valse No 3" de Augustin Barrios.L' "espace jeunes", dédiée à la lecture pour les enfants de plus de trois ans et les jeunes adolescents de plus de huit ans, notamment, a également été inaugurée à la médiathèque de l'Ifa.

R.C

TÉLÉ

M Hawaii 5-0

21h05



McGarrett et son équipe enquêtent sur le meurtre de Daniel Kalakua, le propriétaire d'un ranch.

TF1 La chanson challenge

21h05



Après le succès de la première édition, "La Chanson challenge" revient pour une soirée inédite.

france.2 Fort Boyard

21h05



Depuis maintenant deux décennies, des candidats célèbres et moins célèbres se succèdent au Fort Boyard.

N2 Young Sheldon

21h05



Quand Sheldon apprend que la maison voisine est à vendre, il se charge de trouver les voisins parfaits.

VISION



Chérie
25

Call the Midwife : les héroïnes de l'ombre

21h05



En manque d'infirmières, Sœur Julienne envoie Jenny s'occuper de Joe Collett, un vieil homme qui souffre d'ulcères aux jambes.

france.3 Crime dans les Alpilles

21h05



Elisabeth Richard enquête à Maussane, dans les Alpilles, sur le meurtre de Caroline Autiero.

Joséphine, ange gardien

TF1 SERIES FILMS

21h00



Joséphine se rend à Bangkok, en Thaïlande, pour aider à faire libérer Louis Mercier.

Justin Timberlake apporte son soutien total à Britney Spears



Le chanteur a apporté son soutien à Britney Spears qui se bat lever la tutelle dont elle fait l'objet depuis 2008 à la suite de troubles psychologiques. Il a décidé de soutenir Britney Spears. Alors que la chanteuse était entendue ce mercredi par un tribunal de Los Angeles pour réclamer la fin de sa mise sous tutelle, Justin Timberlake a pris la parole pour prendre sa défense. "Après ce que nous venons de voir aujourd'hui, nous devons tous soutenir Britney", a écrit sur Twitter son ex-petit ami accusé par le passé d'avoir contribué à torpiller la carrière de la chanteuse.

"Ce qui est en train de lui arriver n'est pas normal. Aucune femme ne devrait être empêchée de faire ce qu'elle veut de son propre corps. Personne ne devrait être détenu contre sa volonté ou avoir à demander la permission pour accéder à ce qu'il a gagné en travaillant", a poursuivi le mari de Jessica Biel, qui s'était excusé auprès de Britney Spears pour son comportement déplacé. De nombreuses personnalités ont également publiquement pris la défense de Britney Spears. "Nous t'aimons Britney!!! Sois forte", a twitté Mariah Carey tandis que la chanteuse Brandy lui a envoyé tout son "amour" et son "soutien".

Se disant "déprimée" et "traumatisée", la chanteuse a demandé ce mercredi à un tribunal de Los Angeles de lever la tutelle dont elle fait l'objet depuis 2008 et qui la prive d'une grande part de son autonomie. "Je veux juste reprendre ma vie, ça fait treize ans et ça suffit", a lancé la pop star qui estime que "cette tutelle est abusive". Britney Spears demande depuis 2014 à mettre fin à cette tutelle, ce qu'on lui refuse, alors qu'elle est inapte à prendre soin d'elle ne la visiblement pas rendu inapte à générer des millions de dollars grâce aux albums sortis depuis 2008 (le début de sa tutelle), tournées et autres résidences à Las Vegas.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

DANS LES SALLES DE CINÉMA DEPUIS JEUDI Le film "Abou Leila" projeté avant-première à la salle Ibn Zeydoun

Même si le sujet du terrorisme s'est beaucoup posé dans le cinéma algérien, il n'empêche que le réalisateur Amine Sidi l'a abordé depuis un nouvel angle, focalisant sur les séquelles et les traumatismes causés par ces actes sanguinaires.

L'avant-première du long métrage "Abou Leila" a été projeté, devant la presse à la salle Ibn Zeydoun à l'Office de Riadh El Feth (OREF) à Alger. Le réalisateur Amine Sidi-Boumediène revient, dans cette œuvre romanesque, sa toute l'œuvre après les films court métrage "El Djazira" et "Demain Alger ?", sur la période des années 1990 où l'Algérie vivait un climat de violence et de terrorisme sanguinaire, suite aux actes criminels qui ont semé la terreur, notamment dans le Nord du pays et caractérisés par les agressions et les actes de violence.

Le réalisateur talentueux a posé ses caméras sur l'un des quartiers des grandes villes, qui étaient une scène de violence contre laquelle s'opposait à la pensée terroriste et étaient le coup d'envoi des faits de l'assassinat par le terroriste "Abou Leila", d'un habitant du quartier devant sa maison. A travers deux personnages "Sin", l'agent de la circulation et son ami Lotfi qui appartient aux forces de lutte antiterroriste, le film transporte le spectateur, du Nord au Grand Sahara, de l'embouteillage aux étendues vastes et aux sables d'or, ainsi que du vacarme au silence.

Même si le périple révèle la beauté du Sud à travers les images, il n'empêche que c'est un périple de supplices et de souffrances pour les deux amis à la recherche du criminel dit "Abou Leila", un égorgeur en fuite. Les événements évoluent et s'entremêlent lors du périple de sup-



plices qui font revenir au devant, l'accumulation des traumatismes sur le héros du film Sine (Slimane Benouari) qui se jette dans la folie, fuyant l'horreur qu'il avait traversée.

Lotfi accompagne son ami dans ce périple exténuant, voire même pour le spectateur ému par l'état d'esprit de "Sine", en dépit de tous les périls, convaincu que ce périple sera une thérapie pour son

ami. Cependant, les développements qui se sont produits, ont accentué son état d'esprit, d'autant que les vérités se sont mélangées à l'imaginaire, ont ajouté au retour des souvenirs de l'enfance dans laquelle se forme la personnalité de l'Homme.

Dans l'objectif de transmettre son message, le réalisateur a fusionné plusieurs genres cinématographiques à l'instar du "Thriller, de

la fiction et du suspense", outre les scènes d'horreur qui ont apporté un climat sanguinaire aux paysages touristiques splendides. Toutefois ce cocktail étrange a servi le contenu et attiré le spectateur tout en mettant la lumière sur le professionnalisme, le sérieux et la recherche approfondie du réalisateur et scénariste du film "Abou Leila".

Le réalisateur Sidi Boumediène a réussi à présenter un travail correct sur le plan technique, outre sa grande maîtrise dans la gestion des acteurs, notamment Slimane Benouari et Lyes Salem (Lotfi). L'avant première de ce film, qui avait été programmée en avril 2020 en Algérie, a été reporté en raison de la crise sanitaire.

Le film "Abou Leila", qui a participé à plusieurs festivals internationaux, a remporté plusieurs prix à l'étranger notamment le prix de la critique au "D'A" Film Festival de Barcelone, outre sa participation aux festivals de la Bosnie, de la Tunisie, de l'Italie, et de l'Egypte.

Les premiers rôles de ce film ont été incarnés par les comédiens Azouz Abdelkader, Meriem Medjekrane, Houcine Mokhtar et Fouad Megiraga. Selon le producteur Yacine Bouaziz, le coût de réalisation de ce film s'élève à 700.000 euros.

Le film "Abou Leila" est distribué à partir de jeudi passé dans plusieurs wilaya du pays aux côtés du film "En attendant les hirondelles" du réalisateur Karim Moussaoui.

R.C

"INIG, Voyage dans l'œuvre poétique de Lounis Ait Menguellet", un essai de Amar Abba

Paru dans la Collection "Traces" aux éditions Frantz-Fanon, "INIG Voyage dans l'œuvre poétique de Lounis Ait Menguellet", d'Amar Abba tente de pénétrer l'univers de ce grand poète prolifique, authentique dans ses contenus et moderne dans ses formes, un des maîtres de la chanson algérienne d'expression kabyle qui a voué sa vie à rendre hommage à l'esprit paysan et à la parole autochtone qui aide à construire une vision du monde sensée et mesurée. L'ouvrage de 329 pages s'étale sur une dizaine de chapitres traitant de thématiques en lien avec le parcours d'une vie tourmentée par, l'amour, le destin, l'émigration, la politique, l'identité et la culture, la guerre et la paix, l'art, les rêves de poète et la condition humaine, autant de préoccupations généralement récurrentes dans une existence confrontée à l'adversité. Dans une belle entrée en matière, Yasmina Khadra, auteur de la préface, annonce le ton de ce bel hommage littéraire: "Lounis Ait Menguellet est un hymne, à lui tout seul. Tout

chez cet artiste emblématique, s'érige en références, sa sagesse ancestrale, son charisme, son amour indéfectible pour les siens et pour sa Déhra si proche des étoiles, pour son terroir". Evoquant la place importante qu'occupe l'amour dans son sens large chez ce poète érudit qui a chanté l'adret et l'ubac, l'auteur livre toute l'ampleur thérapeutique de la parole, érigée en méthode pour guérir l'individu, par la résilience face à tous les maux de la vie.

Se gardant d'avoir toute prétention de revenir dans son ouvrage sur l'intégralité d'une œuvre poétique colossale et prolifique, l'auteur explique qu'il s'agit seulement de "permettre au lecteur de se promener, de s'arrêter à certains endroits, plus qu'à d'autres, de découvrir et d'apprécier chaque halte avec ses charmes et parfois ses secrets, de s'étonner, de s'émerveiller et de s'enrichir". Dans une randonnée onéreuse, Amar Abba promène le lecteur dans les méandres capricieux des sémantiques de différents textes, écrits dans leur langue originelle et traduits en langue fran-

çaise, tentant de mettre en avant le pouvoir des mots et de la poésie, en levant, par l'interprétation, l'analyse et la comparaison, le caractère complexe et inaccessible généré par le génie créatif de Lounis Ait Menguellet.

Clôt son essai, dans lequel le lecteur trouvera aussi une bibliographie et une discographie de l'artiste, avec, "Idul s'ang'ar n'ruh" (long sera notre chemin), une des chansons du poète, empreintes de richesse et de diversité, ouverte sur plusieurs interprétations en lien avec la résilience de vaincre l'adversité pour atteindre son idéal.

Né en 1948 à Ighil-Mahni, dans la région d'Azeffoun en Kabylie, Amar Abba, élève de Mouloud Mammeri à l'université d'Alger est passionné de culture, d'histoire, de littérature et de musique, animant durant les années 1970, plusieurs émissions culturelles à la Chaîne II de la Radio algérienne. Après des études supérieures à l'École nationale d'administration, il a fait une longue carrière dans la diplomatie.

R.C

MARQUANT LES 125 ANS DE SA NAISSANCE

Google Doodle célèbre la vie de l'artiste algérien Mohammed Racim

Le moteur de recherche "Google" a célébré jeudi le 125e anniversaire de naissance de l'artiste plasticien algérien, Mohamed Racim, l'un des pionniers de l'art des miniatures en Algérie et l'un des artistes les plus célèbres au monde. A ce titre, un portrait en hommage à l'artiste qui tient dans sa main une plume, a été mis sur l'interface "Google", dans le cadre d'un panneau de fond qui comprend des miniatures, où le clic dessus permet d'accéder aux différents sites qui font connaître l'artiste et mettent la lumière sur sa vie et son palmarès. Né en 1896 à la Casbah d'Alger, Mohammed Racim est un fondateur de l'École algérienne de miniature. Il est issu d'une famille d'artistes-artisans d'origine turque. En 1921, une bourse d'études en Espagne lui avait été octroyée, laquelle lui a permis de visiter les villes de Cordoue et Grenade qui lui révèlèrent l'atmosphère musulmane de l'âge d'or. Les œuvres de l'artiste ont permis de raviver et enrichir l'art de la miniature. Avec son art, Racim a résisté au colonialisme français et a œuvré pour la préservation de la personnalité culturelle algérienne authentique. Ses œuvres se sont distinguées par l'incarnation de différents thèmes historiques et religieux, dont beaucoup parlent de l'Algérie ottomane. Racim a présenté ses toiles dans plus de 30 expositions à travers le monde, en l'occurrence Paris, Bucarest (Roumanie), Vienne (Autriche) et Stockholm (Suède), où il a rencontré sa femme, avec qui il a vécu jusqu'à sa mort mystérieuse à Alger en 1975.

N.C

"Maussem Ed-dem" une nouvelle œuvre littéraire de Meriem Telli

Le roman "Maussem Ed-dem" (Saison de sang), première œuvre littéraire produite par l'auteure Meriem Telli après quatre ans d'écriture et de relecture, vient d'être publiée par la maison "Fawassil" à Ghardaia. Cette œuvre, écrite en langue arabe, première de quatre tomes prévus par l'auteure, s'articule, outre l'évocation de la conjoncture socioéconomique difficile vécue par les Algériens durant la décennie noire, autour des sacrifices de la femme, notamment durant cette période de l'histoire de l'Algérie, à travers une fiction où Amari, une fille issue du monde rural, incarne le personnage central. Meriem Telli décrit, à travers cette histoire, l'attachement d'Amari, devenue étudiante universitaire à Alger et défiant les traditions sociales, à un jeune "Haythem" qui s'est vu contraint par les conditions sociopolitiques de l'époque de sacrifier l'amour de sa vie pour la défense du pays, abandonnant ainsi Amari dans une situation confuse. Cette histoire tend, à travers les 115 pages de l'ouvrage, à mettre en exergue les hautes valeurs patriotiques exprimées par les personnages, dont "l'amour de la patrie par dessus tout", la justice et les sacrifices pour le pays. L'auteure explique avoir opté pour le style narratif, plutôt que le dialogue entre personnages, influencé dans son style d'écriture par des genres de littérature universelle, notamment anglaise, américaine et russe, dont ceux de Charlotte Brontë, Georges Orwell, Antoine Tchekhov et Virginia Woolf, en sus d'autres romanciers et poètes arabes de renommée mondiale, à l'instar d'Ahmed Mater, Mahmoud Derouiche et le poète de la Révolution algérienne Moudfi Zakaria. Titulaire d'un Master en langue anglaise, Meriem Telli (29 ans), originaire de Ouargla, enseignante associée à l'Université d'Ouargla et membre de la ligue littéraire locale "Ahl El-Kalam" d'Ouargla, entend publier prochainement les trois tomes restants de son roman.

R.C

"Matarès" de Rachid Benhadj primé aux Pays-Bas Le film

"Matarès" du cinéaste Rachid Benhadj a été sacré meilleur long métrage au Festival du Film du Maghreb 2021, qui s'est déroulé à Haarlem (Pays Bas) du 18 au 20 juin. Le dernier film de Rachid Benhadj a décroché le Prix du Meilleur Long métrage en plus du Prix du Meilleur Acteur attribué au jeune Anis Salhi, qui incarne le rôle de Saïd. Réalisé en 2019, ce film d'une heure et demie (1h30) traite des questions de l'immigration clandestine en mer à travers l'histoire de la fille ivoirienne "Mona", âgée de 8 ans, qui habite la ville côtière de Tipasa où elle travaille comme vendeuse de fleurs pour gagner de l'argent pour payer les passeurs en vue de traverser la mer. En 2020, "Matarès" avait décroché le prix du Meilleur Long métrage de fiction à la 17ème édition du Festival International de Cannes (France) du Film Panafricain. Le film a reçu également le prix de la Meilleure actrice attribuée à l'actrice principale du film "Dorian Yohoo" dans le rôle de "Mona". Né en 1949 à Alger, le réalisateur Benhadj a obtenu son diplôme de réalisateur d'un institut français. Il a réalisé plusieurs films notamment "La rose des sables" (1989), "Toucha" (1993), "L'Albero dei destini sospesi" (1997) et "parfums d'Alger" (2012).

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 270

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Un peu camées.2 Tripoli.3 Petit noble.- Art du Maréchal.4 Livre du fromage - N'a pas sa place au Musée des Blindés, et pourtant...5 Une prise.- C'est le pied, mais pas pour une Française - Un moyen de mettre la pression.6 Défend son territoire, normal.7 Ne baissent pas pavillons, et quand bien même, ça ne se verrait pas - Nom d'un chien de guerre.8 Plutôt commune chez Aragon.- Plutôt commune chez Euskadi.9 Barber, pour un second tour de piste.10 Pluies d'étoiles filantes

Verticalement

1 Planche, mais pas sur un sujet.2 Devenir maître comme un coq...3 Dans la gamme.- Donne du sang noir, par derrière.4 Archet ou hampe.- Comme l'or.5 Wustite.- Jurée, j'en fais le serment - Lettres de comptabilité analytique.6 Fait dans la dentelle... de mer.- Gotham, côté sud.7 Jeu ou ville russe.- Cours, ronds, ...8 Quel coquin cet Espagnol - Clé de contact.9 Coupez, en temps voulu, mais pas sur un plateau 10 A encore la Kotte malgré les années

Mots croisés grille N° 270

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Efficace pour l'extinction des feux.2 Se trouva fort dépourvue quand la crise fut venue...3 Marnais, un peu à l'anglaise.4 Langue dravidienne.- Eau que l'on ne trouve que très rarement sur la planète.5 On peut y voir la statue dite 'l'homme noir'.- Vieilles blagues.6 Gerces en partie.7 Fut point d'attache pour Perrin.- Iroquois.8 Couleurs rimbaldiennes.- Mît dans l'Axe.9 Premiers mois puis septièmes mois.- Porter en douce.10 Entrent en campagne.

Verticalement

1 On peut faire des portraits crachés avec elles !2 Mettait à l'étude en groupe.3 Quelles ordures !- On en trouve dans la célestine.4 Couleuvre.- Codon ou juridiction.5 Sont adeptes du 'tout doit disparaître'...6 C'est la guerre entre Andersen et Kierkegaard !- C'est pas clair, ça !7 Devinent peut-être après.8 N'ont pas la N, eux !- Tente du futur.9 D'un bulbe du bas.- Petit bonnet.10 Vous révéler du passé.

" Mettez de coté votre fierté, posé votre arrogance et rappelez-vous votre tombe. "

Ali Ibn Abi Talib

Ça s'est passé un...26 juin

1541 : Assassinat de Pizarre



Le 26 juin 1541, à Lima, au Pérou, le « conquistador » Francis Pizarre est assassiné pendant son déjeuner par les amis de son ancien associé, Almagro, qu'il avait lui-même fait exécuter.

1794 : La Révolution est sauvée à Fleurus



Le 8 messidor an II (26 juin 1794), les Français remportent une bataille décisive sur les Autrichiens à Fleurus, entre Charleroi et Namur, dans les Pays-Bas autrichiens (Belgique actuelle).

La Révolution en danger

L'année 1793 a été désastreuse pour la Révolution française : soulèvement de la Vendée, occupation de Toulon par les Anglais, défaites militaires....

1945 : Fondation de l'ONU



Le 26 juin 1945, à San Francisco, les représentants de 51 pays fondent l'Organisation des Nations Unies (ONU) conformément aux principes de la Charte de l'Atlantique (1941).

La nouvelle institution remplace la Société des Nations (SDN), née en 1920 des suites de la Première Guerre mondiale et établie à Genève. Son siège est fixé à New York, au bord de l'East River, dans la métropole de la principale puissance mondiale...

Mots Fléchés N° 270

CHEVRON- NIE	TRACES AGRICOLLES	RÉCHAUF- FER LES MUSCLES	ILS SONT NEUTRES	CONSCRÉ	DE PANAME ARBUSTE À FEUILLES ÉPINEUSES	UN DES PÈRES D'ASTÉRIX
FAISAIT ÉTALAGE	CRÏ POUR CONSPUER	DEUX	GENS DE VOIRON	ESTIME		RIGOLE
ESPIÈGLE- RIE				NATURELS		
SANS AMIE		AGENDA OU MEUBLE				
CHANTEUSE À SUCCÈS	PIÈCES MISES EN MUSIQUE				MASSIF ALPIN	ARBUSTE
	JEU BÊTE	DONNE UNE TEINTE À OFFICIER (TRAVESTI)		CREUSÉE		PIÈCES VOCALES
JOUE DE L'ARGENT			ÉBRANLE	FORMER UN COUPLE		
EST BIEN OUVERT	ROBUSTES				INSTITUT NATIONAL	
	FLEUVE DU NORD-EST DE L'ASIE				UL TIME DÉPART	
ÉPREUVE D'UN TEST	VOLUME SPIRITUEL			POUSSES DES CRIS DE FUREUR	ATTENTE	
	AUEUGLÉE	SNIFER				LE NICKEL TROUVES À REDIRE
VIDEUR DE BOUBELLES		ELLE FUME SOUVENT			POSEUR DE COUVER- TURES	BIBI POUR AUGUSTE
À POILS			MAISONS DE TAHITI	IMITERAS LE DAIM		
	TROUS			POISSON D'AFRIQUE		
ADJOINT AU MAIRE	EMBRYON- NAIRE				IL EST FUMÉ À LA CAMPAGNE	FÉLONNE
		AU PIF			DEHORS !	
APPUYER		PAVEMENT				POINÇONS DE BOUFS
MIT LES VOILES			VARIOLE			
		GUETTE			UN COURS DE RUSSE	
		RÉPU- BLIQUE ARABE			FORTEMENT MORDUS	
BAGAGE	FLEUR DE LA COUR		MATÈRE TRÈS POREUSE		GRAIN DE CAMELLE	PERSONNEL INTIME
		GRANDE TORTUE	HÔPITAL			GENS DU PARAGUAY
				BANDE DE SCOTCH		SERVITEUR DE COLON
TROMPÉ	SALLE DE COURS			CHASSEUR DE TÊTES		
	LA FIN DE TOUT		UN ÉDENTE		FAIT UN RETRAIT	
PREND DE LA PLACE (S')			PASSÉS SUR LUI			

Mots mêlés

E	E	V	I	S	S	I	M	D	N	O	F	O	R	P
V	S	S	P	E	V	O	Y	A	G	E	S	U	A	P
N	I	S	B	E	R	E	V	E	R	T	U	E	U	X
O	O	R	A	C	J	I	N	F	I	C	O	N	R	D
I	N	D	G	O	G	O	U	P	A	N	H	I	U	T
S	E	E	U	U	R	U	D	B	A	N	A	N	E	
A	G	C	E	T	L	L	U	R	E	R	T	M	N	G
C	A	R	T	E	E	E	P	E	N	S	I	O	N	D
C	R	E	T	R	U	E	H	C	O	A	I	D	E	U
O	O	T	E	V	I	V	A	C	E	C	L	R	E	B

- BAGUETTE
- BANANE
- BRIDE
- BUDGET
- COEUR
- COSTAUD
- DECRET
- DESIR
- DOMAINE
- ECOUTER
- GENOISE
- GENOU
- HEURTER
- JOURNAL
- MARCHAND
- MISSIVE
- NAVIGUER
- NOCIF
- OCCASION
- ORAGE
- PAUSE
- PENSION
- PROFOND
- SAOUL
- SEDUIRE
- STIPULER
- VERTUEUX
- VIRGULE
- VIVACE
- VOYAGE

Décès d'un jeune noyé dans un canyon

Un jeune est mort jeudi noyé dans un canyon dans la commune d'Agouini Gueghrane à une quarantaine de kilomètres au sud de Tizi-Ouzou, a-t-on indiqué dans un communiqué de la cellule de communication de la direction locale de la protection civile. Selon la même source, la victime, âgée de 18 ans, s'est noyée dans le canyon "Tamda Oussarghi", situé en aval du village Ath El Kaid, un lieu très prisé par les amateurs de randonnées. Le corps sans vie a été repêché, vers 13H43 par les éléments de l'unité de protection civile de Ouadhias et déposé à la morgue de l'hôpital de cette même ville, a-t-on ajouté.

NIGERIA

L'épidémie de choléra fait 7 morts à Abuja

Sept morts ont été confirmés suite à l'apparition d'un foyer de choléra à Abuja, la capitale du Nigeria, ont annoncé jeudi les autorités sanitaires locales.

Au total 91 cas présumés ont été enregistrés à Abuja mercredi, a indiqué Mohammed Kawu, secrétaire intérimaire en charge du secrétariat à la santé et aux services humanitaires (HHSS) de la région de la Capitale fédérale, lors d'une conférence de presse à Abuja.

Sur les 91 cas suspects, trois ont été

dépistés positifs au choléra jusqu'à présent, à l'issue de tests au moyen de kits de diagnostic rapide. La ville avait commencé depuis mai à enregistrer des signalements isolés de gastroentérite dans certaines communautés à Abuja, et le secrétariat à la santé a intensifié sa surveillance dans ces communautés, par le biais du département de la Santé publique, a-t-il indiqué.

Selon lui, le secrétariat a fourni des kits de dépistage rapide, des médicaments et des fournitures à certains établissements de santé dans lesquels des cas ont été signalés. Par ailleurs, M. Kawu a souligné que des mesures de prévention et de sensibilisation des communautés étaient toujours en cours de déploiement. Il a appelé les habitants à signaler tout

cas de diarrhée au plus proche établissement de santé ou au département de la santé publique.

IMMEUBLE EFFONDRE EN FLORIDE (USA)

Au moins quatre morts et 159 personnes manquantes

L'Amérique retient son souffle et se prépare au pire. Le pays redoutait en effet un bilan catastrophique, hier, après l'effondrement spectaculaire d'un immeuble résidentiel près de Miami, le nombre de morts

comme celui des personnes manquantes s'étant alourdi, les secouristes poursuivant leur course contre la montre pour retrouver d'éventuels survivants dans les décombres. Au moins quatre personnes ont trouvé la mort dans cette catastrophe pour l'heure inexplicable, survenue aux premières heures de jeudi.

En tout, « 120 personnes ont été localisées [...], mais le nombre de personnes dont nous sommes sans nouvelles est monté à 159 », a déclaré dans une conférence de presse Daniella Levine Cava, la maire du comté de Miami-Dade. « Nous confirmons une hausse du bilan des morts qui est désormais de 4 », a-t-elle ajouté tout en assurant que les fouilles des décombres se poursuivaient, car les autorités ont « encore un espoir de retrouver des personnes vivantes ».

LA NATION

Samedi 26 juin 2021

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:26	12:50	16:39	20:11	21:57

Météo

Alger	☀️	31	Tizi Ouzou	☀️	29
Tiaret	☀️	34	Béjaïa	☀️	30
Constantine	☀️	32	Oran	☀️	32

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

369 nouveaux cas, 279 guérisons et 9 décès

Trois cent soixante-neuf (369) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 279 guérisons et 9 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

a indiqué que la situation est actuellement sous contrôle, mais elle reste préoccupante et inconfortable, et nous craignons les jours à venir. S'expriment à la radio locale de Sétif, le docteur Elias Akhamouk, membre du Co-

mité scientifique a indiqué que les wilayas d'Alger, Oran, Sétif, Blida, Constantine, et les grandes wilayas sont dans une situation difficile. « S'il y a une hausse importante des cas, nous reviendrons aux procédures de quarantaine sur certaines villes », a-t-il déclaré. Il a également souligné que ce que nous craignons le plus, ce sont les wilayas côtières où la population a triplé en été, en rappelant que l'Organisation mondiale de la santé a classé l'Algérie parmi les pays les plus sûrs.

MASCARA

Un mort et trois blessés dans un accident de la circulation

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu vendredi sur la route nationale (RN) 06, près de la commune de Froha, dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit suite au dérapage et au renversement d'un véhicule, qui a violemment percuté un arbre, à proximité de la route reliant entre Douar Sidi Benmoussa et Douar Zouaneb, relevant de la commune de Froha, a-t-on indiqué. Une femme, âgée de 29 ans, se trouvant à bord du véhicule, est morte sur le coup alors que les trois autres passagers, l'époux de la victime et ses deux enfants ont été grièvement blessés, a-t-on précisé de même source.

Les blessés ont été pris en charge au niveau du service des urgences de l'hôpital de Ghriess et la dépouille

mortelle de la victime a été déposée à la morgue du même établissement de santé.

PRÈS DE 1.300 DÉCÈS ET PLUS DE 13.000 BLESSÉS EN 5 MOIS

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) a fait état jeudi dans son bilan de 1.300 décès et de 13.600 blessés dans 10.292 accidents de la route au niveau national durant les cinq premiers mois de 2021. "Pour informer l'opinion publique sur l'évolution du phénomène des accidents de la route et pour assurer un service public au citoyen, nous vous communiquons le bilan élaboré par la DNSR sur les accidents de la route au niveau national (zones urbaines et rurales) durant les cinq premiers mois de 2021. La DNSR a enregistré 10.292 accidents de la route ayant fait 1.295 morts et 13.664 blessés", précise le bilan de la DNSR.

DGSN

L'autorisation de sortie n'est plus appliquée depuis le 4 juin 2021

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a affirmé, jeudi dans un communiqué, que ses services "n'appliquent plus la mesure relative à l'autorisation de sortie depuis le 4 juin 2021", relevant que "toutes les mesures d'entrée à des pays étrangers sont soumises exclusivement à des restrictions prédéfinies par ces Etats". En réponse à une information relayée par un média national selon laquelle les services de la DGSN auraient interdit à l'aéroport Houari Boumediene "des voyageurs titulaires de

visas (C) de voyager à l'étranger sous prétexte qu'ils ne disposaient pas d'autorisation de sortie", la DGSN précise que "ses services n'appliquent plus cette mesure depuis le 4 juin courant". Après avoir souligné que cette information "est dénuée de toute vérité", la DGSN a expliqué que "toutes les mesures d'entrée aux pays étrangers sont soumises exclusivement à des restrictions prédéfinies par les autorités de ces pays qui confient la mission de leur contrôle et application aux compagnies aériennes internationales".

OFFICE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE

Plus de 25 tonnes de résine de cannabis saisies en quatre mois



Plus de 25 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant les quatre premiers mois de l'année en cours, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), qui relève que la quantité saisie a enregistré une "baisse" par rapport à la même période de 2020.

"Au total, 25 206,589 kg de résine de cannabis ont été saisies durant les quatre premiers mois de l'année 2021, dont 45,50% dans la région Ouest du pays", a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes). La quantité de résine de cannabis saisie durant cette période de référence a enregistré une baisse de 8,54% par rapport à la même période de l'année 2020, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire aux niveaux des frontières, selon la même source.

S'agissant des drogues dures, la quantité d'héroïne saisie en Algérie a enregistré une hausse "substantielle", passant de 20,930 grammes durant les quatre premiers mois de 2020 à 110,340 grammes à la même période de l'année

2021, soit une augmentation de 427,19%, révèle le même bilan. La quantité de cocaïne saisie a, par contre, baissé de 42%, passant de 9 417,349 grammes à 5 462,168 grammes durant la même période de référence.

En revanche, les saisies des substances psychotropes ont connu une "augmentation", passant de 1 526 894 à 1 610 592 comprimés durant cette même période, soit une hausse de 5,48%, note le même rapport.

Selon les investigations menées par les services concernés, 23 080 individus ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, en baisse de 1,06%, dont 66 étran-

gers, selon le même bilan qui fait état de 580 personnes en fuite.

Les données de l'ONLDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 4.798 sont des trafiquants, alors que 9.194 sont des usagers de résine de cannabis et 4.638 sont des trafiquants de substances psychotropes et 4.316 autres en sont des usagers. S'agissant du trafic des drogues dures, il concerne 55 trafiquants et 34 usagers de cocaïne et 19 trafiquants et 8 usagers d'héroïne. Durant la même période de l'année en cours, 17.905 affaires ont été traitées par les services de lutte, contre 19.002 affaires traitées à la même période de l'année 2020, soit une baisse de 5,77%. Sur le total de ces affaires traitées, 5.831 sont liées au trafic illicite de la drogue, 12.062 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue, et 12 affaires liées à la culture de drogues (cannabis et opium), conclut la même source.

LIGUE 2

Un quatuor d'arbitres féminin pour ES Ben Aknoun - RC Kouba

La Commission fédérale d'arbitrage (CFA) de la Fédération algérienne de football (FAF), a désigné un quatuor d'arbitres féminin, pour diriger le match ES Ben Aknoun - RC Kouba, prévu aujourd'hui (16h00), comptant pour la 22e et dernière journée (Gr. Centre de Ligue 2 amateur, a annoncé l'instance fédérale ce jeudi sur

son site officiel.

Il s'agit de l'arbitre internationale Lamia Athmane, assistée d'Asma Ouahab et Samira Meliani, alors que la quatrième arbitre est Ghada Mahat, précise la même source.

"Cette désignation est une première dans les annales du football algérien avec la désignation d'un quatuor

pour arbitrer une rencontre officielle de championnat", conclut la FAF.

Au terme de la 21e journée, l'ES Ben Aknoun occupe la 7e place au classement avec 30 points, alors que le RCK pointe à la 4e position en compagnie du WA Boufarik, avec 32 points chacun.